

# L'ÉTÉ EN PLEIN AIR À ITTRE



Centre culturel d'Ittre



**CINÉMA & CONCERT** plein air

LA FAMEUSE INVASION DES OURS EN SICILE  
FAUQUEZ  
VEN 24 JUILLET

FOURMI  
HAUT-ITTRE  
SA 1<sup>ER</sup> AOÛT

DONNE-MOI DES AILES  
VIRGINAL  
JEU 27 AOÛT

19h30 : accueil - 20h : fermeture accès

Réservation obligatoire - GRATUIT - (Places limitées)

[www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)

Centre culturel d'Ittre



**LA PORTE DU DIABLE**

Dimanche 2 août à 14h30

Enfant : 6 € / + 12 ans : 9 €  
Réservation obligatoire (Places limitées)

**HAUT-ITTRE**  
Parking  
Salle Communale

[www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)

Centre culturel d'Ittre



**SIESTE MUSICALE**

Charango & Cie et Christelle Delbrouck

Dimanche 16 août à 15h

Espace Bauthier

Entrée au chapeau  
Réservation obligatoire (Places limitées)

[www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)

Centre culturel d'Ittre



**L'ENFANT RACINE**

Dimanche 30 août à 16h & à 17h30

VIRGINAL  
Jardin de la Tarlatane

Enfant : 6 € / + 12 ans : 9 €  
Réservation obligatoire (Places limitées)

[www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)

## EDITO

### Mais c'est quoi ce truc ?

Eh oui, c'est bien le Petit Tram que vous tenez en main. Eh non, ce n'est plus tout à fait le même qu'avant. Mais..., pas du tout..., cela n'a rien à voir avec le Covid19 !

Un peu plus petit en taille mais plus volumineux en pages, il est agrafé (comme cela on ne perd pas de pages !), facilement maniable (moins fatiguant pour les bras) et entre complètement dans toutes les boîtes aux lettres sans en ressortir à moitié déchiré (c'est mieux, surtout quand il pleut).

C'est notre imprimeur Rossel situé à Nivelles qui nous a suggéré pour des raisons de facilité et de rapidité de basculer vers ce format dit "Demi-berlinois". Un format qu'une série de grands journaux quotidiens en Europe ont adopté depuis longtemps. Comme, après réflexion, nous sommes arrivés à la conclusion qu'à part un petit travail de mise en page pour la première sortie, rien ne s'opposait vraiment à cette évolution, nous l'avons adopté aussi.

Le retour du Petit Tram dans votre boîte aux lettres s'inscrit donc sous le signe de la nouveauté en termes de forme. Mais vous découvrirez dans ces pages que plusieurs nouveautés vous attendent aussi dans son contenu.

**L'été en plein air d'Ittre ne sera pas tout à fait comme d'habitude.** Si, comme chaque année, nous pourrions nous retrouver pour les 3 traditionnelles séances de cinéma en plein air qui seront précédées chacune par un chouette concert, l'équipe du Centre culturel est heureuse de pouvoir proposer aussi aux enfants du village 2 spectacles en plein air qui leur seront prioritairement destinés.


**Vous êtes un adepte de la sieste ou vous rêvez de vous y mettre ?** Nul doute que notre Sieste musicale du 16/8 répondra à toutes vos attentes. Les accents de la musique sud-américaine de Charango et compagnie et les paroles de la comédienne Christelle Delbrouck berceront vos oreilles avec bonheur durant cette après-midi de délasserment.

**Parallèlement à cela, les amoureux des feux de la rampe ne devraient pas non plus être déçus malgré l'annulation de la Tournée aux châteaux du Théâtre des Galeries :** 12 soirées "spectacle" seront programmées sur la Grand'Place d'Ittre dans le cadre de la dynamique "Place aux artistes/Ittre, Village du théâtre et des arts" proposée par la Province du Brabant wallon et la Commune d'Ittre.

N'attendez plus. Ouvrez votre journal ! Tous les détails de cet été qui s'annonce exceptionnel à tous points de vue s'y trouvent.

Mais attention ! Les places seront limitées. Ne traînez pas pour réserver.

D'ici-là, passez un bel été, quoi qu'il arrive. Et profitez-en tout en restant prudent !

 **Nathalie Lourtie - Directrice**



**Nos bureaux sont fermés jusqu'au 26 juillet inclus**



# L'ÉTÉ EN PLEIN AIR À ITTRE

PLACES LIMITEES !  
RESERVATION OBLIGATOIRE  
[www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)



## 3 SÉANCES DE CINÉ ET CONCERT EN PLEIN AIR

★ **VENDREDI 24 JUILLET – RUE SAINTE LUD-GAARDE (FAUQUEZ/RONQUIÈRE)**  
CONCERT « EKKO TRIO » SUIVI DU FILM  
« LA FAMEUSE INVASION DES OURS EN SICILE »

19h30-20h : Accueil du public  
20h15 : Début de la soirée



Tout commence en Sicile, le jour où Tonio, le fils de Léonce, roi des ours, est enlevé par des chasseurs... Profitant de la rigueur d'un hiver qui menace son peuple de famine, le roi Léonce décide de partir à la recherche de Tonio et d'envahir la plaine où habitent les hommes.

★ **SAMEDI 1 AOÛT – PARKING DE LA SALLE COMMUNALE (HAUT-ITTRE)**  
CONCERT « SOUTIEN GEORGES AND THE WONDER BRASSES » SUIVI DU FILM « FOURMI »

19h30-20h : Accueil du public  
20h15 : Début de la soirée



Théo, alias Fourmi, est fils unique de parents divorcés. Tandis que sa mère Chloé vit les prémices d'une nouvelle histoire d'amour, son père Laurent semble s'enliser dans une vie sans perspectives. Du haut de ses 12 ans, Théo a un don pour le football. Lorsqu'un recruteur d'un club anglais prestigieux s'intéresse à lui, il y voit l'opportunité de redonner un peu d'espoir à son père.

★ **JEUDI 27 AOÛT – RUE DU CENTRE (VIRGINAL)**  
CONCERT « QUATUOR VIRGINALOIS »  
SUIVI DU FILM « DONNE-MOI DES AILES »

19h30-20h : Accueil du public  
20h15 : Début de la soirée



Christian, scientifique visionnaire, étudie les oies sauvages. Pour son fils, adolescent obnubilé par les jeux vidéos, l'idée de passer des vacances avec son père en pleine nature est un cauchemar. Pourtant, père et fils vont se rapprocher autour d'un projet fou : sauver une espèce en voie de disparition, grâce à l'ULM de Christian ! Commence alors un incroyable et périlleux voyage...

Places limitées - Réservation OBLIGATOIRE  
[www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)



## 2 SPECTACLES TOUT-PUBLIC POUR ENFANTS (À PARTIR DE 5 ANS)

★ **DIMANCHE 2 AOÛT À 14H30**  
**PARKING DE LA SALLE COMMUNALE (HAUT-ITTRE)**  
**LA PORTE DU DIABLE PAR LA COMPAGNIE LES ROYALES MARIONNETTES**

Petits et grands, en route pour une folle aventure ! Imaginez ! Une vieille charrette à bras familiale tirée sur la place. Le marionnettiste grogne quelques mots, empoigne les gamins turbulents et apostrophe les parents mal élevés qui confondent son castelet ambulante avec leur télévision. Il harangue la foule et installe ses vieilles marionnettes sur la charrette.  
« Approchez, approchez ! Nos marionnettes font grandir les enfants et rajeunir les vieillards ! Vous

n'aurez pas l'air plus bête ici qu'au football ! »  
Le ton est donné : ce spectacle construit autour d'une vieille légende ardennaise ne sera qu'un prétexte aux surprenantes sorties de routes du montreur de marionnettes.  
Une farce à voir en famille, car elle convient tant aux adultes qu'aux enfants !

14h -14h30 : Accueil du public  
14h30 : Début du spectacle  
PAF : 6€ ou 9€ (12 ans et +)

Places limitées  
Réservation OBLIGATOIRE avant le jeudi 30 juillet 2020  
[www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)





★ **DIMANCHE 30 AOÛT À 16H & 17H30**  
**JARDIN DE LA TARLATANE (VIRGINAL)**  
**L'ENFANT RACINE,**  
**PAR LA COMPAGNIE LA BULLE À SONS**  
**D'APRÈS LE LIVRE DE KITTY CROWTHER**

L'histoire se passe dans la forêt, dans une forêt im-



mense et profonde. Celle-ci ne figure sur aucune carte, on ne sait où elle commence, ni où elle se termine. Mystérieuse elle nous semble pourtant familière. Et puis, il y a une femme, Leslie. On ne sait rien d'elle sauf qu'elle vit recluse dans une cabane et qu'elle n'a pour compagnie que ses poules. Du moins, c'est ce qu'elle croit car des petits êtres fantastiques discrets mais très présents l'entourent avec bienveillance sans qu'elle ne s'en aperçoive.

Un jour, grâce à la ruse d'un renard malicieux, Leslie va entrer malgré elle dans le monde magique des fées où elle fera une rencontre aussi étrange que merveilleuse : un enfant racine perdu, seul qui pleure au milieu de nulle part. Il lui explique que les racines remontent à la surface chaque hiver pour ne pas geler dans le sol. Quant à lui, il était tellement occupé à s'amuser, qu'il a raté le retour sous terre avec les siens. Le voilà donc coincé dans le monde « du dessus »...

**1ère séance**

**15h30 : Accueil du public**

**2ème séance**

**17h00 : Accueil du public**

**PAF : 6€ ou 9€ (12 ans et +)**

**Jardin de La Tarlatane (Virginal) :**

**Entrée par la rue Emile Vandervelde.**

**Places limitées**

**Réservation OBLIGATOIRE avant le jeudi 27 août 2020**

**www.ittreculture.be**



## SIESTE MUSICALE AU PARC DE L'ESPACE BAUTHIER



★ **DIMANCHE 16 AOÛT À 15H**  
**PARC DE L'ESPACE BAUTHIER**  
**36 RUE DE LA MONTAGNE À ITTRE**  
**SIESTE MUSICALE**  
**CHARANGO & CHRISTELLE DELBROUCK**

Prêt pour votre première sieste musicale ittroise ?

Imaginez. Un dimanche après-midi, des coussins, une couverture ou, pourquoi pas, un transat. Et puis vous, installé sous l'ombrage des arbres en compagnie de quelques autres entourant deux ou trois musiciens qui vous emmènent dans un voyage musical au gré de leur inspiration, toujours en douceur pour que vous vous laissiez emporter. Et pour couronner le tout, Christelle Delbrouck, comédienne et crieuse publique, qui vous susurre à l'oreille les paroles qu'elle a récoltées durant ses dernières rencontres. Fermez les yeux. C'est l'été, les vacances. On est bien.

Voilà, tout est dit. La sieste musicale c'est une jolie manière de découvrir la musique en acoustique. Une agréable manière, aussi, de se détendre le dimanche.

Le groupe Charango et compagnie, nos musiciens du jour, vous invite à un voyage dans des contrées

lointaines. Emmenés par les douces sonorités du charango, guitare, violon et percussions sud-américaines ajoutent leurs harmonies à l'ensemble. Un univers musical aux accents d'ici et d'ailleurs.

Après la sieste, que diriez-vous d'un petit goûter ? Vous êtes de ceux pour qui un dimanche après-midi ne peut se clôturer sans une petite touche sucrée ? Parfait ! La sieste musicale sera suivie d'une petite dégustation préparé par nos bénévoles. Café et boissons fraîches seront disponibles au bar.

**DISTRIBUTION**

**Marie Laduron** (charango, ronroco et composition), **Max Foncea** (guitare), **Claudia Rausens** (violon) et (percussions sud-américaines)

**14h30 - 15h : Accueil du public**  
**PAF : Au chapeau mais**  
**RESERVATION OBLIGATOIRE**  
**www.ittreculture.be**

**Maximum 50 personnes.**  
**N'oubliez pas d'apporter votre oreiller, couverture, transat....**



**CHRISTELLE DELBROUCK**  
**ET SON DÉ-CRI**

Confiez vos mots doux, endeuillés, vos maux fâcheux, vos mots d'espoir, d'humour et d'amour... Après cette récolte, du coup de cœur au coup de gueule, une crieuse publique, Christelle, dé-crira votre parole de vive voix ! Des boîtes aux lettres seront mises à votre disposition sur votre commune pour y déposer vos mots, signés ou anonymes.

Autre possibilité : les envoyer à [decri@ccbw.be](mailto:decri@ccbw.be).

Christelle Delbrouck est une comédienne belge qui évolue au Magic Land Théâtre. Elle est chroniqueuse sur La Première, improvisatrice et a joué au cinéma et dans quelques séries télévisées. Ce qu'elle préfère ? Échanger avec les gens. Et leur faire vivre des émotions.

**A Ittre, la récolte de vos mots se fera durant les séances de l'Été en plein air et de Place aux artistes, aux dates suivantes :**

Vendredi 24 juillet – Ciné plein air à Fauquez  
 Samedi 1 août – Ciné plein air à Haut-Ittre  
 Dimanche 2 août – Spectacle La porte du Diable à Haut-Ittre  
 Dimanche 8 août – Soirée Talents Ittrois à Ittre

Nous vous invitons à venir écouter le Dé-cré que Christelle Delbrouck nous proposera lors de la Sieste musicale prévue le dimanche 16 août à 15h dans le Parc de l'Espace Bauthier.

**Plus d'info : [www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)**  
**Un projet de PULSART, plateforme d'Art contemporain en Brabant wallon.**





## STAGES DE L'ÉTÉ


**ÉTÉ 2020**  
**A ESPACE BAUTHIER**  
 RUE DE LA MONTAGNE 36 - ITTRE  
**17<21 AOÛT**

**Enfants**  
**4 - 14 ans**

**STAGE DESSIN, PEINTURE, EXPRESSION PICTURALE**

Au stage ...  
 on dessine, peint, colorie, imagine, s'exprime, crée, observe, rêve, papote, rit, regarde, écoute, ...  
 On utilise l'acrylique, aquarelle, fusain, sanguine, pastel sec & gras, crayon de couleur, écoline, feutre, collage, ...  
 on s'installe dans l'atelier et/ou au jardin.  
 Petite exposition en fin de stage.

**THÈME DE LA SEMAINE**  
**LE BLEU DANS L'ART**

Le bleu est infini de nuances et de sens. Il nous emmène vers la nuit et vers la vie, au plus profond des océans et dans l'espace du ciel et du cosmos. Le bleu a des ailes. Il est doux et fort à la fois. Il y a le bleu Magritte, Klee, Picasso, Matisse, Chagall, Van Gogh, ... Il y a tant de bleus. Nous les découvrons, nous les peignons.

Animé par **Pascale Goffaux**  
 Artiste peintre/illustratrice/graphiste

**HORAIRES**  
 • Journées entières : 9h30<15h30  
 • Garderie (gratuite) : 8h30<9h30 - 15h30<17h

**INSCRIPTIONS**  
 CENTRE CULTUREL D'ITTRE  
[WWW.ITTRECULTURE.BE](http://WWW.ITTRECULTURE.BE)

**TARIFS**  
 • 5 journées entières : 100 € (Matériel compris)  
 • -10% à partir du 2<sup>ème</sup> enfant d'une fratrie  
 • Prévoir : pique-nique & tablier

## PASAPAS

école de danse

### Stages Multi & Danse

Pour les 2,5 à 12 ans

13 juillet au 17 juillet  
et 24 août au 28 août

Multidisciplinaire

L'occasion de découvrir plusieurs la danse, le chant, le bricolage et plein d'autres activités créatives !



### Stages de danse

Pour les 7-14 ans

10 août au 14 août

"SPECTACLE"

Créer une fiction style Step'up, la danser, l'illustrer, la mettre en scène. Une semaine de créativité avec différents styles de danse

17 août au 21 août

«MULTIDANSES»

Pour découvrir ou se perfectionner en hip-hop, ragga, jazz, classique, contempo, break. Des chorés, des ateliers créatifs, dedans et dehors.

Tarif : 90€

Infos & Inscriptions: [www.pasapas.be](http://www.pasapas.be)



DU 24 AU 28 AOÛT

## STAGE D'ÉTÉ TENNIS DE TABLE & MULTISPORTS

ORGANISÉ PAR LA PALETTE RY-TERNEL

POUR TOUS NIVEAUX

Un stage pour découvrir ou perfectionner le tennis de table tout en s'amusant

ENCADREMENT  
ET  
ENTRAÎNEMENT  
ASSURÉ PAR  
DES  
MONITEURS  
ADEPS  
DIPLOMÉS

À PARTIR  
DE 8 ANS  
POUR TOUS  
NIVEAUX

DE 9H À 18H

garderie possible à  
partir de 8h et  
jusqu'à 17h

PAF : 100 €

possibilité de  
remboursement  
partiel par mutuelle

CENTRE  
SPORT'ITTRE  
Rue de Samme 20  
1460 Virginal

renseignements :

Rémy De Corte  
(0474/38.30.88 -  
remydecorte2@  
gmail.com)

INSCRIPTION  
EFFECTIVE APRES  
PAIEMENT SUR LE  
COMPTE

## ATELIERS

## RÉ-OUVERTURE DE L'ÉTABLE D'HÔTES !

Suite aux chamboulements d'agendas et aux reports de mariages et d'événements, nous avons décidé d'élargir la formule durant l'été (jusqu'à une reprise "normale" ...)

### OUVERTURE LES VENDREDIS SOIRS ET SAMEDIS SOIRS (19-22H) ET DIMANCHES MIDIS (10-14H)

Avec plats à emporter ! Et en plus, Formule Brunch les Dimanches midis, agrémentée d'un petit concert solo ou duo ! (paf au chapeau, avec minimum de 5 € pour les adultes) Uniquement sur réservation !

### UN ATELIER LIBRE DE CROQUIS ET D'ÉCRITURE EST ORGANISÉ CHAQUE DIMANCHE À 15H

dans le "Grenier de l'Etable d'Hôtes" !  
A chaque fois, il s'agit d'une nouvelle rencontre avec un modèle-performer, "John", qui vous propose une prestation artistique unique !

Renseignements et inscriptions :

Manu 0494 / 652.753

Jean Dalemans (nude performer)

0488 / 206.444

Paf demandée : 15 €



Le "Grenier de l'Etable d'Hôtes", spacieux et lumineux, vous est ouvert à prix abordable pour organiser des cours, des ateliers, des rencontres, des conférences, des séminaires, ...



L'ÉTABLE D'HÔTES  
4B, RUE DE TUBIZE 1460 VIRGINAL-SAMME  
[WWW.LETABLEDHOTES.BE](http://WWW.LETABLEDHOTES.BE)  
067 78 06 70 - 0497 415 421



## ATELIERS

# LES ATELIERS DES SŒURS POPPINS REVIENNENT AU CENTRE CULTUREL D'ITTRE DÈS LE MOIS D'AOÛT

### ATELIER « OFFICE ORGANISING »

Je me libère l'esprit des documents et papiers. Apprenez à maîtriser la gestion efficace des papiers sans y passer un temps fou. Gérer et trier ses papiers permet de se libérer l'esprit au quotidien. Le cycle des papiers : Gérer les rappels, les listes et les factures à payer... simplement! Pour les archiver correctement.

• **Date journée : Samedi 08/08/2020 de 9h30 à 12h30**

### ATELIER « DÉCORATION INTUITIVE »

Je fais le choix d'un intérieur qui me ressemble. Apprenez les bases de la décoration selon quelques règles de proportion et d'harmonisation de l'espace. Les trucs qui

marchent à coup sûr et qui renforceront votre sentiment de confort dans votre intérieur. Cet atelier pourrait s'appeler « La déco pour les nuls » ou comment s'arranger avec l'essentiel.

• **Date soirée : jeudi 13/08/2020 de 18h00 à 21h00**  
• **Date journée : Samedi 22/08/2020 de 9h30 à 12h30**

### ATELIER « LA COULEUR DANS L'INTÉRIEUR »

Je choisis la couleur en équilibre avec ma décoration et ma personnalité. Apprenez à maîtriser la couleur : sa théorie, ses techniques et ses règles de modification de l'espace. Cet atelier vous permettra de faire un choix mesuré, en fonction de votre intérieur et de votre per-

sonnalité, en respectant les associations et l'harmonisation afin d'obtenir la maison de vos rêves: belle et sereine. Un atelier certifié anti-morosité.

• **Date soirée : jeudi 20/08/2020 de 18h00 à 21h00**  
• **Date journée : Samedi 05/09/2020 de 9h30 à 12h30**

### Infos et réservations :

[www.soeurpoppins.be](http://www.soeurpoppins.be)

Tous les ateliers auront lieu au Centre Culturel d'Ittre (Espace Bauthier).

Le prix par atelier est de 25€/personne ou 40€/couple (6 personnes minimum et 12 personnes maximum). Les personnes intéressées peuvent suivre un seul ou plusieurs ateliers, dans l'ordre de leur choix.



## BIBLIOTHÈQUE

# NOUVEAUX LIVRES A LA BIBLIOTHEQUE DE VIRGINAL

### BD

**Le général Dourakine** : la comtesse de Ségur

**L'Auberge de l'ange gardien** : la comtesse de Ségur

**Les enfants de la résistance (6)** :

**Désobéir !** : Benoît Ers & Dugomier

**Enola et les animaux extraordinaires** : Joris Chamblain Lucile Thibaudier

1. Sa gargouille qui partait en vadrouille

2. La licorne qui dépassait les bornes

3. Le kraken qui avait mauvaise haleine

4. Le yéti qui avait perdu l'appétit

### ENFANTS

**Mon big à moi (2) : Le monde totalement à l'envers de Fanny** : Richard Petit

**Toutouille va sur le pot** : Paul Gosmère & Sarah Toitec

**Bouh** : C. Palluy & C. Proteaux

**Ernest découvre la méditation** : Laurence Burniaux & Yasmina Janssens

**Si j'étais un chat** : Paloma Sanchez Ibarzabal – Anna Llenas

### ROMANS

**La nuit du mal** : Giacometti Ravenne

**Rouge Blanc Bleu** : Léa Carpenter

**Trahie** : Danielle Steel

**Gran Paradiso** : Françoise Bourdin

**La petite voleuse de la soie** : José

### Frêches

**La sœur de la tempête** : Lucinda Riley

**Je m'appelle Léon** : Kit De Waal

**Mamie cascade** : Paul Ivoire

**Les jours de ton absence** : Rosie Walsh

**Le petit jardin du bonheur** : Felicity Hayes-McCoy

**Soif** : Amelie Nothomb

### DIVERS

**Recettes classiques** : Bon app'

**Cuisine Minceur** : Bon app'

**Cuisiner à l'avance** :

Marabout chef

**Simplement bistro, des recettes pour tous les jours** : Yves Camdeborde

### Bijoux : nœuds et perles :

Denise Hoerner

**Activité, bricolage, création**

(le livre des 3/7 ans)

**L'art du massage pour bébé** : Roma Turner – Susie Nanayakkara

**Petites créations pour mon bébé** : Fifi Mandirac

**Apprendre à être parent : un défi créatif** : Bénédicte Prévost – Nathalie Leplae



## PETIT TRAM

[WWW.ITTRECULTURE.BE](http://WWW.ITTRECULTURE.BE)

Date de parution le 6 et 7 juillet 2020  
Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L.  
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre  
067/64 73 23 - [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)  
**Editeur responsable** : Marc Dubois  
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles  
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre  
Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard de préférence par email ([info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)) ou par courrier

Prochaine parution : 12 et 13 août 2020  
**LE PETIT TRAM**

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.

Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.  
Abonnement : 20 euros/an à verser au compte  
BE50 001 26 28 545 18.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de relecture gère la page expression, il est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien, Sophie Peeterbroeck  
**Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre** : Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa

Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et Sophie Peeterbroeck

**Représentant de la Province** : Anne-Sylvie Van Varembergh  
**Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre** : Claire Lemaître, Michèle Counson, Gus Goossens, Doris Bertau, Cherif Hamdis, Marc Dubois et Jean-Marc Ternissien, Didier Verboomen, Thibault Zaleski.

**Ont collaboré à ce journal** :

**Secrétariat** : Dominique Ost, Marie Vanderlinden, Amandine Gobert.

**Mise en page** : Pascale Goffaux.

**Coordination** : Olivia Kropiek

**Rédaction** : Olivia Kropiek, Nathalie Lourtie, Karim Sarton.

**Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.**

**Photos** : Centre Culturel d'Ittre

**Merci à notre correctrice du mois** : Claire Lemaître.

**Impression** : Rossel Printing Nivelles.





# LE MUSÉE MARTHE DONAS A RÉ-OUVERT SES PORTES DEPUIS LE SAMEDI 23 MAI

Quel plaisir d'accueillir à nouveau du public au sein de notre musée! Le week-end du 23 mai a vu défilet Ittrois et autres visiteurs, profitant de la balade les menant du parc Bauthier jusqu'à la chapelle-musée. On y propose actuellement une exposition centrée sur quelques belles œuvres de Marthe Donas, on y observe son cheminement créatif la menant de la figuration à l'abstraction.

Enfants, adultes, venez! L'entrée est gratuite (elle l'est d'ailleurs toute l'année pour les ittrois) et nos accompagnateurs seront ravis de vous voir passer les portes du musée. Tout est prévu pour votre sécurité et les œuvres de Donas se languissent depuis 2 mois d'être enfin réappréciées!

Une bonne occasion de (re)découvrir une partie du patrimoine ittrois, en profitant du soleil et de la promenade jusque-là.

**Nous sommes ouverts le jeudi et le samedi de 13h à 17h et le dimanche de 11h à 17h.**

Le musée profite de cet article pour vous faire passer une petite annonce :

nous recherchons activement quelques personnes désireuses de s'investir dans le poste d'accompagnateur des publics.

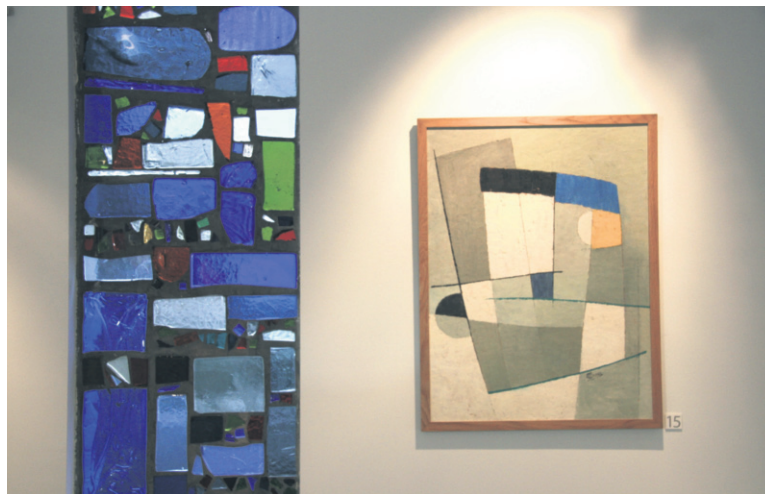
Adeline Schmitz, l'une de nos accompagnatrices, a rédigé une courte description du poste :

« Passionné d'art, amateur de peinture, artiste caché ou simple curieux? Le Musée Marthe Donas recrute des permanents! Situé rue de la montagne, dans la chapelle en face du Centre Culturel, le MIMDo est à la recherche de nouveaux guides pour ses prochaines expositions. Vous ne savez pas comment occuper vos jeudis, samedis et dimanches, voilà une manière ludique

de se distraire en découvrant les œuvres d'artistes locaux et internationaux. (Et pas d'inquiétude, vos frais sont pris en charge).

Alors, intéressé? Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, il vous suffit d'envoyer un mail à [info@museemarthedonas.be](mailto:info@museemarthedonas.be) en mentionnant vos motivations. »

*Annick Gillard*



## ZIK ZAK VOUS ATTEND

La salle de concert de Zik-Zak reprend en douceur et en toute sécurité avec une programmation d'artistes 100% belges. Ils joueront tous «au chapeau». Libre à vous de les soutenir en fonction de vos moyens.

Une participation de 5€ vous sera toutefois demandée à l'entrée afin de faire face aux dépenses engagées pour l'organisation. Merci de votre compréhension.

### Modalités

La capacité de la salle étant réduite à 60 places afin de répondre aux exigences du Gouvernement fédéral, il est IMPÉRATIF de réserver vos places par mail via [annick@zik-zak.be](mailto:annick@zik-zak.be). Attention à mentionner la date, le nom de l'artiste, le nombre de personnes et votre nom.

Vous recevrez un mail de confirmation indiquant aussi les modalités à suivre lors de votre prochaine soirée au Zik-Zak (service en salle, paiement, masque, gel...).  
See you there folks!

**Ouverture des portes : 19h**  
**Début des concerts : 20h30**  
**Fermeture des portes : 24h**

**PANGOTOUR**  
**SUMMER**  
**2020**

|       |                              |                  |
|-------|------------------------------|------------------|
| 03/07 | FRED AND THE HEALERS         | !!! SOLD OUT !!! |
| 04/07 | FRED AND THE HEALERS         | !!! SOLD OUT !!! |
| 10/07 | ANTOINE GOUDESEUNE           |                  |
| 17/07 | BIG HORSE                    |                  |
| 24/07 | KONGS                        |                  |
| 31/07 | CEDRIC GERVY + JUJU VAGABOND |                  |
| 07/08 | JOHN MARY GO ROUND           |                  |
| 08/08 | HOME + ELEPHANT JOKE         |                  |
| 14/08 | DRESSCODE                    |                  |
| 21/08 | THE ONE MAN BAND OF JOZY     |                  |
| 22/08 | MARKA                        |                  |
| 28/08 | THOMAS FRANK HOPPER          |                  |

**PANGOTOUR SUMMER 2020**



# LA MARCHÉ DES PHILOSOPHES EN BRABANT WALLON

## LA "MARCHÉ DES PHILOSOPHES" UNE TOURNÉE PÉDESTRE D'EST EN OUEST EN BRABANT WALLON

Du 6 au 20 juillet, la **Compagnie des Chemins de terre** fera chaque soir escale dans un jardin du Brabant wallon avec son spectacle « Ni cage ni nid », un mélange savant de clown et de philosophie.

Pour se rendre d'une étape à l'autre, d'Orp-Jauche l'agricole à Tubize l'industrielle, les comédiens empruntent les sentiers et vous proposent de les accompagner. Aussi, si vos pieds vous démangent, rejoignez cette tournée pédestre pour quelques kilomètres! Au rythme des foulées, vous pourrez observer, discuter, vous amuser philosophiquement du monde qui nous entoure et surtout, apprendre à ralentir.

## "NI CAGE NI NID" SPECTACLE SUR L'HERBE DE LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE TERRE

Un prédicateur givré et son acolyte musicien prédisent la fin de notre société de consommation où les machines auront remplacé l'humain. Avec humour et poésie, ils invitent à "mourir de rire plutôt que vivre ici". Pour les accompagner dans leur oratorio fun et funeste, ils jouent du saxophone, de la cloche de vache, du melodica ou encore de l'apeau de canari...

## ENVIE DE PARTICIPER ?

### RÉSERVATIONS

● Infos et réservations via le Centre culturel du Brabant wallon <https://www.ccbw.be> 010 61 60 15 [reservation@ccbw.be](mailto:reservation@ccbw.be)

● Les lieux des représentations vous seront envoyés par mail la veille du spectacle, suite à votre réservation.

● Les lieux de départ des marches : pour connaître les lieux exacts de départ des marcheurs, appelez Stéphane au 0479 49 17 60. Les départs des marches sont à 10h du matin.

### MODALITÉS D'ACCUEIL

● Si la météo est moins clémente, le spectacle se donnera à l'abri. Dans ce cas, le port du masque sera nécessaire. Nous en aurons sur place pour les distraits.

● À l'issue du spectacle, l'hôte du jour pourra proposer de partager un verre pour prolonger les discussions avec les artistes et le public présent. Le Centre culturel du Brabant wallon et la Cie des Chemins de terre laissent à l'hôte le soin de l'organiser de manière privée et donc à sa convenance. Chacun sera dès lors responsable du respect des règles de distanciation pour permettre à chacun de profiter de ce moment convivial pour tous.

## ACTUALITÉS RÉGIONALES

# MAIS QU'EST CE QUE C'EST CE CUBE ?

**En circulant dans le centre d'Ittre vous avez probablement remarqué sur les pelouses du contournement un gros cube.**

« Oh ! Serait-ce la nouvelle expo monumentale du Centre culturel ? », vous êtes-vous peut-être dit. Que nenni, mes amis ! Cette année, les œuvres d'art resteront malheureusement dans leurs cartons. Vous savez pourquoi. On ne va pas le répéter.

Ce gros cube est en fait un support de communication destiné à annoncer un tout nouveau projet porté par la Province du Brabant : Le Cube.

### RÉFLEXION, IMPLICATION, ACTION COLLECTIVE.

A travers ce nouveau lieu virtuel de réflexion : [www.cubebw.be](http://www.cubebw.be), tous les citoyens du Brabant wallon sont invités à venir aborder des thématiques importantes, stratégiques pour l'avenir du BW, en proposant des idées, en suggérant des pistes de réflexions, en attirant l'attention sur des projets locaux. Cette nouvelle plateforme en ligne d'implication citoyenne vise donc à offrir un espace



supplémentaire de dialogue entre les citoyens, les experts et les élus provinciaux.

Le Cube n'a pas pour vocation de se substituer à la décision des élus mais de les éclairer de manière permanente, pour donner à certaines de leurs décisions une légitimité et une transparence, grâce à l'intelligence collective. L'idée est, ici, de dépasser l'intérêt indi-

viduel pour aller vers l'intérêt collectif. Une première « action » a déjà été lancée à travers une réflexion qui, compte tenu de l'actualité, fut consacrée à la relance et aux changements post-confinement à mener en BW. Un regret par rapport à cette démarche constructive et participative : pour cette première action, les citoyens pouvaient déposer leurs

questions et voter jusqu'au 6 juillet seulement. Ceci leur laisse peu de jours pour réagir.

Restez vigilants pour ne pas manquer la prochaine proposition.

Toutes les infos sur : [www.cubebw.be](http://www.cubebw.be)



Nathalie Lourtie



**cube**  
In(cube)ateur de projets



# LA CHAPELLE DE VERRE : LES PETITS FESTIVALS MASQUÉS OU PAS !

**Bonjour à vous tous, après plus de trois mois de silence assourdissant, bon nombre d'artistes associés à La Chapelle de verre ont souhaité l'animer chaque week-end du mois d'août. Ils vous invitent à leur rencontre, aux rencontres, car c'est bien de cela qu'il s'agit, se revoir, passer un beau moment ensemble autour d'événements de qualité.**

La Chapelle de verre dans sa « nouvelle » version pourra accueillir entre 40 personnes en solo et probablement entre 50 et 60 spectateurs si vous venez en couple, voire en famille et ceci sans masque. Si vous êtes plus nombreux, le masque sera de rigueur, mais la capacité de la salle sera réduite à 80 places en lieu et place de 100 ... places.

De toute manière emportez votre plus beau masque. De l'humour dans cette situation unique et, nous l'espérons tous, provisoire ne peut que nous faire du bien.

Il y aura peut-être un événement ou l'autre qui auront lieu au jardin, l'avenir et surtout la météo vous le feront savoir. Le, les bars se trouveront hors de la salle de manière à respecter les mesures en vigueur tout en permettant ... la rencontre. Le peron, la terrasse et le jardin et ses tonnelles seront à votre disposition de manière à pouvoir mettre bas le masque et se retrouver en petits comités, ce sera chouette.

Gel, savon et ce qu'il faut pour se sentir à l'aise sera

à votre disposition, pour notre sécurité à tous, n'oubliez donc pas votre plus beau masque et peut être un transat, des coussins, histoire de vous installer confortablement au jardin, à la terrasse.

**Cette « rentrée » culturelle inédite implique (beaucoup) plus de charge au niveau de l'organisation, nous vous demandons de réserver uniquement par mail via le site [www.chapelle-deverre.be](http://www.chapelle-deverre.be) ou au 0486/53 63 62.**

D'avance, merci à vous, nous avons vraiment très envie de vous revoir.

*Pour La Chapelle de verre,  
Michaël Bonnet*



**31 JUILLET À 20H30 :  
ANANTA ROOSENS ET BENJAMIN SAUZEREAU : VIOLON/GUITARE JAZZ**

Ce duo cherche à découvrir et explorer ce qu'il est préférable de faire à deux plutôt qu'à trois; uniquement de la musique originale, simple, trompeusement intimiste, écrite pour cette instrumentation et pour ces deux musiciens, à la recherche de l'erreur, du courant d'air et de la surprenante beauté de ce que l'on a peut être toujours vu mais jamais regardé.

**1 AOÛT À 20H30 :  
BERNARD MASSUIR,**

un nouvel opus : Très belle voix, instruments à cordes et autres. Pieces of Peace, une expérience sensible... Bernard Massuir invite le spectateur à vivre une expérience sensible durant ce voyage au gré du récital d'art vocal « Pieces of Peace ». Un concert imaginé comme une méditation, une contemplation, un moment hors du temps, un temps au creux du moment, maintenant, maintenant et encore maintenant. Des airs à fleur de peau, légers comme la lumière. Et peut-être une touche de joie, une odeur de sérénité, un goût de spiritualité... Venez vous asseoir confortablement, vous

pouvez vous coucher. Fermez les yeux si cela vous aide, inspirez, expirez... Bon voyage !

**7 AOÛT À 20H :  
ADRIEN BROGNA ET ANDRÉ KLENES GUITARE ET CONTRE-BASSE**

La rencontre entre le contrebassiste André Klénès et le guitariste Adrien Brogna. Un duo de cordes pour découvrir des compositions d'André Klénès, influencées par le jazz et la musique du monde. Ponctué de cadences d'improvisations, le répertoire voyage également dans l'univers de Tom Jobim, Caetano Veloso et Egberto Gismonti. Latino-Jazz, Néo-Classique, Musique du Monde : 'Luz da Lua' propose un lien organique entre tous ces grands courants actuels. Un ensemble de créations et de découvertes illuminé par les influences multiples de deux solistes expérimentés au talent largement reconnu.

**8 AOÛT À 20H :  
MICHEL BRASSEUR, DU BLUES COMME ON L'AIME**

Une voix rauque et chaleureuse. Un blues lourd, rugueux, lancinant et profond. Voyageur infatigable, sur la route depuis 40 ans, John Mary Go Round raconte ses histoires vécues

dans le monde entier jouées sur d'étranges instruments appelés Cigar Box Guitar.

**9 AOÛT À 17H30 :  
DANIEL HÉLIN**

Depuis qu'il papillote sur des guitares de poche, Daniel Hélin a eu le bonheur de vibrer sans mesures et sans mesures au c(h)oeur ou au dehors de la Chapelle de verre. Cette fois-ci, il sera arrimé à sa luthiole faite de ses mains pour explorer de nouveaux textes et chansons jalonnantes de ce patrimoine partagé en verre et vers multicolores.

**14-15-16 AOÛT :  
E PETIT FESTIVAL DES GRANDS SOLOS**

**14 août à 20h :** Julien Tassin SOLO Guitare / Françoise Derissen SOLO violon / Jean Paul Estiévenaert SOLO Trompette

**15 août à 20h :** Nabou Claerhout au trombone à coulisse et un invité surprise

**16 août à 17h30 :** Lennart Heyndels, bassiste, compositeur et multi instrumentiste Antoine Pierre, batterie / Jean Paul Estiévenaert trompette le dimanche

**Infos et réservations  
0486/ 53 63 52  
[www.lachapelledeverre.be](http://www.lachapelledeverre.be)**

## LA LANGUE DE CHEZ NOUS

Rappel de quelques erreurs fréquemment commises

- une balade : une petite promenade (se balader)
- une ballade : un petit poème, souvent chanté
- une rainette : une petite grenouille
- une reinette : une variété de pommes
- une amande : le fruit de l'amandier
- une amende : une contravention
- une tique : un parasite des animaux
- un tic : mouvement répété involontairement

Arthur Deghorain





# MALKEZ - IL RACONTE SA VIE EN CHANSON

**Jonathan Meyers « MALKEZ » est un rappeur et beatmaker ittrtois de 36 ans. Il vient de sortir un album, le 1er juin, qui s'intitule « Il raconte sa vie en chanson ». Une bonne occasion, pour nous, de vous faire découvrir son univers à travers ces quelques lignes.**



## DU RAP À VIRGINAL ?!

Le rap, c'est plutôt une musique urbaine. Mais, quand on habite à Braine-le-Château ou à Ittre, comme Jonathan, ça a forcément une connotation moins urbaine. Comme tous les jeunes, Jonathan et ses potes écoutaient du rap et étaient influencés par MTV. C'était une bande de jeunes qui traînait dans les rues (même si elles étaient plus vertes que les rues de Bruxelles) et ils vivaient et ressentait, en ce sens, des choses en commun avec les jeunes des cités. Dans ses premiers textes, Jonathan a d'abord décrit une autre réalité de quartier : celle de jeunes de campagne ou de ville provinciale. Leur quartier, c'était leur village, qu'il voyait en concurrence avec les villes aux alentours. Après, avec la maturité, la campagne l'a inspiré davantage. Dans son côté environnemental et écologique surtout.

## UNE PASSION QUI DURE

Au début de l'adolescence, une période durant laquelle on commence à trouver son identité culturelle, Jonathan est très vite entré dans la culture hip hop. Via le rap, d'abord, style musical pour lequel il avait des affinités, mais aussi via le graff, qui lui a inspiré son nom d'artiste « MALKEZ ». A l'époque, son pote et lui taguaient, sur les cabines de Braine-le-Château, « Celko Malkez », une anagramme de 'clame les causes', manifestation de leur rébellion adolescente. Son pote, c'était Celko et lui Malkez (Jonathan a gardé ce pseudo depuis lors). Entre 13 et 16 ans, si tu n'as pas de moyen de locomotion, dans une ville comme Braine-le-Château, tu traînes beaucoup sur place, se souvient-il. Dès lors, pour s'occuper et influencés par le rap américain qu'ils entendaient à la télé, Celko et Malkez se sont mis, avec quelques copains, à écrire sur des

faces b, à s'enregistrer sur des mini disques et à réaliser quelques montages. Suite à cela, Malkez est assez vite parti sur le beatmaking (littéralement 'faire des rythmes' : composer des rythmes et des sons pour les rappeurs), sans pour autant délaisser l'écriture, mais en se concentrant moins sur le côté musical du flow (débit de parole). Ce qui l'a amené à adopter, comme on peut l'entendre sur son album, un style de voix plus scandé, quelque chose de plus proche du slam.

## RACONTER SA VIE EN CHANSONS

Cet album, c'est, en quelque sorte, une compilation de textes, écrits sur une période allant de ses 18, 19 ans jusqu'à aujourd'hui. Un des plus anciens textes qui donne son titre à l'album « Il raconte sa vie en chansons » résume assez bien l'idée du projet, qui est de partir d'expériences personnelles pour retranscrire quelque chose d'universel. Parler d'une réalité vécue à une époque, quelque part et qui peut entrer en résonance avec la réalité (vécue ou à vivre) d'autres personnes, ici ou ailleurs. Les thèmes qui l'inspirent aujourd'hui sont liés à des histoires de vie et à la vie en général. On y trouve des sujets comme l'insouciance de la jeunesse (accidents de voiture, drogue) mais aussi des thèmes plus introspectifs et des réflexions sur la citoyenneté, l'écologie et l'environnement, que l'on retrouve moins habituellement dans le rap. Il y a aussi une dimension sociale, sociétale dans ses textes. Il s'inspire notamment de ce qu'il a pu voir sur le terrain, depuis une dizaine d'années, à travers son boulot d'éducateur. Jonathan est coordinateur d'un service jeunesse et d'aide à la jeunesse, à Court-Saint-Etienne. Il accueille des jeunes, parfois en difficulté, dans un studio d'enregistrement où ils peuvent réaliser des maquettes. Certains, s'ils font bien leurs trucs, pourraient aller loin, nous confie-t-il. Parallèlement, il donne les ateliers « du Stylo à la Sono », que certains élèves d'Ittre ont d'ailleurs suivi cette année. Sa passion est donc au cœur de son boulot et celui-ci l'inspire en retour pour ses textes. Autre leitmotiv dans son écriture, ne pas se limiter à des constats amers, comme l'on en trouve souvent dans le rap. Sa volonté est d'apporter un message positif. Et s'il y a une grande part de vécu dans ce qu'il écrit et chante, il y a

aussi une part de romancée, pour faire que ça parle à plus de monde, pour que ça fasse miroir avec la société dans laquelle on vit.

## DES MUSIQUES ORGANIQUES

Au niveau de la composition musicale, MALKEZ est de l'ancienne école, celle du rap 'old school'. L'instrumentation est souvent minimaliste : une basse, une batterie électronique, des samples (extraits sonore récupérés au sein d'un enregistrement préexistant) et parfois quelques instruments acoustiques (guitare, basse) et des claviers. Il est très peu dans la composition 'classique', celle que l'on retrouve par exemple dans la pop. Il se concentre plutôt sur la recherche des sons, sur leurs couleurs. Toutefois, pour ce projet, le modus operandi a changé

sensiblement. Dans un premier temps, les chansons présentaient une base instrumentale plus fournie, issue d'un mélange de compositions avec des synthétiseurs. Mais, avec l'arrivée de Martin Seghers dans le projet, ils sont repassés sur tous les morceaux et ont enlevé une bonne partie des instruments. Sur base de cette épure, Martin a improvisé des lignes de guitare en découvrant presque les sons. Cette spontanéité voulue apporte un côté plus organique, plus vivant au projet. Il a également ajouté sa voix sur certaines chansons. Tout comme Julie Mayeur, la femme de Jonathan, qui a également posé sa voix sur plusieurs chansons et qui a coécrit, avec lui, certains refrains.



**Karim Sarton**

## TOUT L'ALBUM A ÉTÉ ENREGISTRÉ ET MIXÉ PAR MALKEZ DANS SON HOME STUDIO, LE 'PAGN'STUDIO'

Le nom rappelle le Bénin, qui occupe depuis 10 ans une grande place dans sa vie et dans son cœur. Les murs y sont couverts de pagnes. Une partie des revenus de plusieurs de ses projets (musique, vente de vêtements, etc.) sert d'ailleurs à financer un studio d'enregistrement pour les jeunes béninois. D'autre part, le Pagn'Studio est aussi le lieu de création dans lequel Jonathan développe d'autres projets musicaux. Il collabore, comme beatmaker, avec plusieurs autres rappeurs. Il aimerait d'ailleurs trouver le temps pour aller plus loin dans trois ou quatre projets, s'impliquer pour des artistes plus ciblés, qui ont peut-être déjà une certaine aura.

## DU STUDIO À LA SONO

Une fois l'album finalisé, celui-ci a été mis en ligne sur les plateformes d'écoute (Youtube, Spotify, Deezer). Mais, Jonathan tenait également à ce qu'il existe sur support physique. C'était un rêve d'enfant de tenir son propre disque en main et cela participe au côté organique. Tout comme la superbe pochette, réalisée spécialement pour l'album par Tatiana, une artiste et amie bruxelloise. Elle a tout dessiné aux feutres, sur de grands formats, qui ont juste été numérisés et mis à l'échelle. Pas de retouche informatique, le côté organique toujours. Une fois l'album en main, il prévoyait de faire une 'release party', fin juin, au Centre culturel Jacques

Franck à Bruxelles et puis d'enchaîner avec quelques dates dans les grandes villes. Le Covid est passé par là. Comme tout était prêt, il a décidé de tout de même sortir l'album, début juin et de reporter la sortie, plus officielle, au Jacques Franck, en septembre/octobre. Cependant, ils n'ont pas attendu pour tester l'album sur scène. Cela fait un an, un an et demi qu'il rode plus ou moins le projet en jouant dans des petites salles, où le côté intimiste fonctionne assez bien, mais aussi sur de plus grosses scènes, comme celle installée sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve pour le festival 'Maintenant'. Le show a évolué, en termes de contenu et de forme, durant cette période. La volonté de continuer à faire des concerts est bien présente chez Malkez. Il accepte volontiers les concerts dans les villages du coin. Déjà, parce que ça correspond au projet : une musique citoyenne, humaine qu'il veut diffuser partout. Et puis, cela permet de roder le projet après cette période d'arrêt forcé.

« Il raconte sa vie en musique », l'album de MALKEZ est disponible sur toutes les plateformes. Et les cd's sont en vente au pris de 10€. Vous pouvez le contacter au 0484 73 64 69 pour obtenir votre exemplaire. Pour être tenu au courant de l'actualité de Malkez (concerts, sorties,...) hésitez pas à la suivre sur les réseaux sociaux. Facebook : Malkez / Instagram : jomalkez / YouTube : Malkez Beatmaker

**MALKEZ SERA EN CONCERT, LE SAMEDI 08 JUILLET, SUR LA GRAND-PLACE D'ITTRE DANS LE CADRE DE 'PLACE AUX ARTISTES' (VOIR PAGE SUIVANTE ET DANS LE BULLETIN COMMUNAL).**



# LA FÊTE DE LA SAINT REMY AURA-T-ELLE LIEU ?



Y a-t-il encore un.e Ittrois.e qui l'ignore : La Fête de la Saint Rémy c'est l'une des fêtes les plus importantes d'Ittre et près de 5000 personnes qui déambulent dans les rues du centre de notre beau village.

Mais qu'en sera-t-il cette année ? Le gouvernement donnera-t-il le feu vert pour que les festivals et événements festifs de village rassemblant des foules puissent se tenir en toute impunité après les mois d'été ? Bien malin celui qui détient la réponse aujourd'hui !

Rien pour le moment ne nous empêche cependant d'être optimiste. C'est pourquoi l'équipe du Centre culturel a pris le parti de préparer comme à son habitude cet événement marquant du calendrier ittrois. Un événement qui devrait se dérouler les 26 et 27 septembre 2020, si tout va bien et sous réserve du feu vert complet de nos décideurs naturellement.

Au cas où la situation devait évoluer défavorablement, nous nous réserverons le droit d'annuler l'événement ou de le modifier en fonction des nouvelles directives.

## BROCANTE : LA SAINT REMY C'EST ÉGALEMENT UNE SYMPATHIQUE BROCANTE.

Chaque année, plus d'une centaine d'exposants se fixent rendez-vous, le samedi et le dimanche, au grand plaisir des nombreux amateurs d'objets anciens, d'objets ou vêtements de seconde main ou adeptes de bonnes affaires.

Pour l'édition 2020, la brocante est également maintenue (toujours sous réserve naturellement).

Ne manquez pas cette belle occasion pour réserver un emplacement ! Les tarifs sont démocratiques et tout le monde y témoigne d'un esprit de collaboration et de bonne entente. Lors de votre inscription, un document « Normes de sécurité » vous sera remis afin que vous puissiez participer en toute sérénité.



## LA BROCANTE, CÔTÉ PRATIQUE

• Ouverture des réservations : lundi 24 août 2020

• Pour réserver, il est obligatoire de passer au Centre culturel d'Ittre, Espace Bauthier - 36, Rue de la Montagne à Ittre (les lundis de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, les mardis, mercredis, jeudi et vendredi de 9h à 12h30). Nous ne prenons aucune réservation par email ou par téléphone.

• Seules la vente d'objets de brocante (fonds de grenier ou objets de seconde main) et la vente de productions artisanales amateur

(non vendues dans une filière commerciale) seront autorisées sur les stands. Nous n'accepterons pas la vente de fin de stock de vêtements, de bijoux, d'accessoires de mode ou de tout autre matériel neuf. • La vente de nourriture et de boissons n'est pas, non plus, autorisée afin de ne pas faire concurrence aux stands des associations dont c'est la fête ce jour-là.

**Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au 067/64 73 23 ou envoyez un mail à [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)**

# IL DJÂRDÉN DE VESNAU

**Le « Djârdén de Vesnau » est un ensemble de « potageuses et potageurs » qui se retrouvent sur Facebook pour discuter potager. Qu'on soit expérimenté ou débutant, on y partage son savoir, ses conseils, ses idées, photos à l'appui.**

Il nous semble souhaitable de renforcer notre autonomie dans un monde qui se cherche et se recrée. Beaucoup entre nous font leur potager, parfois depuis très longtemps, avec bonheur. En effet, l'homme est né de la terre, nous faisons partie de la terre, donc travailler la terre c'est dans notre ADN, dans nos veines et dans notre esprit.

Il se fait aussi que notre agriculture moderne n'a plus d'avenir. La plupart des sols sont épuisés et empoisonnés contrairement au sol de notre jardin. Nos légumes commercialisés viennent souvent d'ailleurs, de loin, en camion, en avion ou en bateau or, quand on a un potager on devient, du moins en partie, autonome et indépendant de tout ce circuit-là. L'autre avantage consiste à faire des échanges en cas de

surproduction ce qui implique des rencontres sur le terrain. Ce n'est que du plaisir !

Ce serait un bon pas en avant de créer partout dans le pays des « Djârdéns de Vesnau » et des grainothèques. Le « Djârdén » a installé une grainothèque à la bibliothèque de Virginal. Vous pouvez y porter les semences que vous avez prélevées dans votre potager et vous pouvez en prendre en toute liberté. Les semences F1 et autres semences travaillées en laboratoire sont exclues bien entendu. Horaires de la bibliothèque rue du Centre 10 : Mercredi de 16h30 à 18.00h et le samedi de 9h30 à 12.00h. Il y a aussi une possibilité de déposer des graines à la Give Box où une boîte est prévue pour ça. Seul problème est l'humidité qui peut détériorer les semences.

Si vous avez un potager ou si vous souhaitez en faire un avec sérieux, vous êtes le bienvenu au « Il Djârdén de Vesnau ».

**Le Djârdén de Vesnau  
Groupe Facebook**





# LE JARDIN D'ÈVE, PROJET FAMILIAL EN PERMACULTURE

Perché sur une colline, le « Jardin d'Ève » est un lieu exceptionnel en permaculture à Ittre (Baudémont). Les paysages que vous croisez sur votre chemin pour vous y rendre témoignent déjà de la beauté et du calme qu'offre ce havre de paix. Petites routes de campagne et chants d'oiseaux vous mettent en condition afin de profiter pleinement de cette escapade.



Cette ancienne prairie surnommée « Petit Bois » au début du 19<sup>ème</sup> siècle a conquis le cœur de Damien et Sophie, son épouse, qui y habitent depuis plus de 34 ans. En 2015, après plus d'une trentaine d'années en tant que chef d'entreprise, Damien prend un virage à 180 degrés et décide de vendre son entreprise pour se recentrer sur ce qui le passionne réellement : la nature et, plus particulièrement, les jardins. Sophie et Damien décident ensuite de se former en permaculture afin de se ressourcer dans la nature et d'y retrouver un ancrage calme et serein.

## « LA POMME NE TOMBE JAMAIS TRÈS LOIN DE L'ARBRE »

Ophélie, une de leurs filles, passionnée depuis toute petite par la cueillette des fleurs dans leur jardin, a également suivi une formation en permaculture ainsi qu'une deuxième en tisanerie. C'est à cette géographe de profession que la famille doit les prémices du « Jardin d'Ève ». Suite à ses croquis et aux nombreux échanges avec sa famille sur cet espace de partage et de rencontre autour de différentes zones de culture, ce projet qu'elle pensait au départ fictif dans le cadre de sa formation a fini par se concrétiser. Ophélie et son père ont décidé de sauter le pas et d'allier leurs rêves et leurs compétences afin de réaliser ce projet sur leur terrain à Baudémont.



Damien et sa fille Ophélie

## UNE FORÊT QUI SE MANGE

Depuis 2018, après plus d'un an d'observations et de préparations en amont (étude du site, analyse des sols, des vents, des zones ensoleillées et humides, et j'en passe !), ce lieu s'est petit à petit transformé en une incroyable parcelle de 40 ares qui abonde aujourd'hui de fruits et de plantes aromatiques. Le « Jardin d'Ève » est une forêt-jardin en permaculture créée selon le modèle de la forêt naturelle et composée de différents étages de végétations telles que des arbustes, des arbres fruitiers, des plantes aromatiques etc. À la différence de l'agriculture traditionnelle basée sur la monoculture, la permaculture s'inspire de la nature et des éléments qui la composent pour recréer un environnement naturel et favorable à la biodiversité. En redonnant ses droits à la nature et en la respectant, elle sera d'autant plus abondante.

Dans la vie comme au travail, cette famille constituée de trois filles se calque sur l'éthique et les valeurs de la permaculture, à savoir : prendre soin de soi et des autres, respecter la nature et créer l'abondance afin de la partager dans ce que la nature nous apporte mais également dans la connaissance et l'expérience. Tout comme dans la dynamique familiale, chaque élément a sa touche à apporter en permaculture. Chacun y trouve sa place, à sa manière : Damien en tant que fruiticulteur, Sophie en apprentie fleuriste, Ophélie en tant que tanière et Victoria, la cadette, qui a apporté ses compétences en gestion pour la création d'un site internet flambant neuf. Même si cohabiter avec une personne n'est pas la même chose que de travailler avec elle, chacun y trouve son compte tout en continuant de s'épanouir.

## « RIEN NE SE PERD, RIEN NE SE CRÉE, TOUT SE TRANSFORME »

Un autre aspect intéressant en permaculture est que chaque élément a

plusieurs fonctions au sein de la forêt-jardin. L'eau de pluie récoltée, par exemple, sera réutilisée pour arroser les plantes. Celle-ci étant naturelle et tempérée, elle sera d'autant plus bénéfique pour la plante (et le sol) car la plante ne sera pas « stressée » par une eau trop froide et favorisera par conséquent une meilleure culture. L'importance de la place et l'apport de chaque élément qui constitue une forêt-jardin est primordiale dans l'implantation de celle-ci. Sur base de ce constat, le « Jardin d'Ève » a été pensé en forme de fer à cheval, tel un « piège à soleil » (par rapport à l'exposition sud et de manière à bloquer les vents), cela permet d'augmenter les températures d'1 à 2 degrés et d'empêcher d'avoir des gelées tardives. Grâce à cette technique, ils sont en mesure de cultiver des fruits plus exotiques tels que des pêches, des figues, des raisins etc. Au total, c'est plus de 200 variétés de fruits et petits fruits différents que l'on peut y trouver (cerises, pommes, prunes, poires, framboises, groseilles, myrtilles, cassis et bien d'autres). La récolte des fruits se veut donc plus longue et permet d'en profiter un maximum tout au long de l'année. Encore une des forces de la permaculture : manger local et manger de saison !

## CRÉATION DE TISANES



Les fleurs, les feuilles et les fruits sont récoltés du printemps à l'automne. Cette récolte manuelle (plutôt qu'à la machine, ce qui évite de blesser les plantes) passe ensuite dans le séchoir afin de préserver au maximum leurs propriétés (arômes, couleurs et vertus). Ophélie dispose d'un panel d'une dizaine de compositions de ti-

sanés issues des feuilles, fleurs et fruits des arbres et des plantes aromatiques et médicinales qu'elle a commercialisées depuis trois ans. Elle s'adapte également aux envies et crée des tisanes à la demande. Il y en a pour tous les goûts, pour soigner différents maux mais surtout pour beaucoup de plaisir !

Parallèlement à ces créations de tisanes, il y a deux ruches au bout de la forêt-jardin où les abeilles y sont surtout présentes pour l'énergie qu'elles dégagent et la pollinisation, dans l'optique de favoriser une apiculture non-intrusive, naturelle.

Le « Jardin d'Ève » est un travail de longue haleine qui a été pensé de fond en comble. Les ingrédients secrets ? Le goût du travail bien fait, beaucoup d'amour et de respect pour la nature et des valeurs familiales partagées avec passion !

## ENVIE DE REJOINDRE L'AVENTURE ?

Bien que ce soit un projet familial, ils accueillent des stagiaires et des bénévoles depuis le début du mois de juin afin de les aider dans le développement de leur forêt-jardin. Grâce à cela, ils peuvent mettre en application la troisième valeur en permaculture en créant l'abondance afin de la partager dans ce que la nature nous apporte mais également dans la connaissance et l'expérience. Si vous souhaitez y prendre part, c'est encore possible !

Rendez-vous sur leur site pour davantage d'informations : [www.jardindeve.be](http://www.jardindeve.be)

Comment se procurer ces délices ? Tous leurs produits sont disponibles via leur boutique en ligne ainsi que dans différents points de ventes que vous pouvez également retrouver sur leur site internet



Olivia Kroppek



# PLACE AUX ARTISTES

## ITTRE, VILLAGE DU THÉÂTRE ET DES ARTS

Cet été, la commune d'Ittre, le Syndicat d'Initiative et le Centre Culturel proposent quatre week-end pluridisciplinaires où les habitants d'Ittre et environs sont conviés à venir découvrir des talents du village, du Brabant Wallon et d'un peu plus loin...

Sur la place du village, place aux artistes pour enchanter les soirées d'été dans un joyeux mélange des genres. Les spectateurs pourront assister à deux spectacles sur la soirée et auront droit à quelques surprises.

### Pourquoi associer autant d'artistes de styles différents à Ittre cet été ?

Pour l'ouverture, pour permettre à tous les spectateurs de s'y retrouver, de trouver un spectacle à son goût et en même temps de faire des découvertes, de s'étonner, de se réjouir et d'être surpris ! Car la vie est pleine de surprises et que c'est grâce à ça qu'on tient le coup.

Hier, on était confiné, demain, il faut se retrouver. Si la commune d'Ittre peut permettre que la vie reprenne, que les gens ressortent de chez eux, se parlent ou se reparlent, ce serait déjà un grand bonheur mais qu'en plus les artistes qui ont tellement de choses à dire, à faire passer, à partager, permettent cet échange en reprenant un peu de couleurs grâce à cet appui financier (hé oui, il faut y penser) la mission sociale et culturelle de la commune pour sa communauté serait un grand feu d'artifices.



## PROGRAMME

1er spectacle: 20h  
2ème spectacle: 21h30

- 🎵 Musique
- Théâtre
- ▲ Performance

### Jeudi 16 juillet

**La Valette : Le souper** ●  
avec Jean-Philippe Altenloh et Michel Wright

**Trioco** 🎵  
avec Éric Abraham (Chant Guitare), Kevin Aubry (Batterie, Chant) et Irvine Hunson (Basse, Chant)

### Vendredi 17 juillet

**La Valette : Le souper** ●  
avec Jean-Philippe Altenloh et Michel Wright

**La foire aux impros du Théâtre Jardin Passion** ●

### Samedi 18 juillet

**La Valette : Le souper** ●  
avec Jean-Philippe Altenloh et Michel Wright

**La Valette : Sans m'en apercevoir...** ●  
avec Marc De Roy et Valéry Bendjilali

### Jeudi 23 juillet

**Le prince de Danemark** ●  
Compagnie Ecce Homo.

**Cécile Djunga** ●

### Vendredi 24 juillet

**Le prince de Danemark** ●  
Compagnie Ecce Homo.

**La foire aux impros du Théâtre Jardin Passion** ●

### Samedi 25 juillet

**Le prince de Danemark** ●  
Compagnie Ecce Homo.

**Trio Olivier Collette** 🎵

### Jeudi 6 août

**Soirée Lorenzo Gatto** 🎵

### Vendredi 7 août

**Zidani dans « Mamie Georgette déconfiné... »** ●  
**La Valette : On avait envie... Chantons même sous la Pluie !** ●  
Auteurs compositeurs interprètes : Barnabé, Marc De Roy et Pierre Simon.

### Samedi 8 août

**Royale Harmonie Communale de Virginal** 🎵  
**Soirée talents Ittrois** 🎵  
- Maxime Ladrière  
- Patrick Monjoie  
- Malkez

### Jeudi 20 août

**Cirque contemporain : Cruda** ▲

**C'était au temps...** ●  
Spectacle autour de Jacques Brel

### Vendredi 21 août

**Percu sauvage** 🎵

**C'était au temps...** ●  
Spectacle autour de Jacques Brel

### Samedi 22 août

**Soirée talents Ittrois** ● 🎵  
- Antonio Segura  
- Raini Reding

**C'était au temps...** ●  
Spectacle autour de Jacques Brel

# AGENDA

## JUILLET

|        |       |  |  |
|--------|-------|--|--|
| Ven 10 | 20h30 | <b>ANTOINE GOUDESEUNE</b>                            | ZIK-ZAK                                  |
| Di 12  | 15h   | <b>ATELIER LIBRE DE CROQUIS &amp; D'ÉCRITURE</b>     | ETABLE D'HÔTES                           |
| Jeu 16 | 20h   | <b>LA VALETTE : LE SOUPER</b>                        | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE |
| Jeu 16 | 21h30 | <b>TRIOCO</b>  | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE |
| Ven 17 | 20h   | <b>LA VALETTE : LE SOUPER</b>                        | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE |
| Ven 17 | 21h30 | <b>LA FOIRE AUX IMPROS DU THÉÂTRE JARDIN PASSION</b> | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE |
| Ven 17 | 20h30 | <b>BIG HORSE</b>                                     | ZIK-ZAK                                  |
| Sa 18  | 20h   | <b>LA VALETTE : LE SOUPER</b>                        | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE |
| Sa 18  | 21h30 | <b>LA VALETTE : SANS M'EN APERCEVOIR</b>             | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE |
| Di 19  | 15h   | <b>ATELIER LIBRE DE CROQUIS &amp; D'ÉCRITURE</b>     | ETABLE D'HÔTES                           |
| Jeu 23 | 20h   | <b>LE PRINCE DE DANEMARK</b>                         | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE |
| Jeu 23 | 21h30 | <b>CECILE DJUNGA</b>                                 | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE |
| Ven 24 | 20h   | <b>CINÉ &amp; CONCERT EN PLEIN AIR</b>               | CENTRE CULTUREL D'ITTRE                  |
| Ven 24 | 20h   | <b>LE PRINCE DE DANEMARK</b>                         | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE |
| Ven 24 | 21h30 | <b>LA FOIRE AUX IMPROS DU THÉÂTRE JARDIN PASSION</b> | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE |
| Sa 25  | 20h   | <b>LE PRINCE DE DANEMARK</b>                         | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE |
| Sa 25  | 21h30 | <b>TRIO OLIVIER COLLETTE</b>                         | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE |
| Di 26  | 15h   | <b>ATELIER LIBRE DE CROQUIS &amp; D'ÉCRITURE</b>     | ETABLE D'HÔTES                           |
| Ven 31 | 20h30 | <b>CÉDRIC GERVY &amp; JUJU VAGABOND</b>              | ZIK-ZAK                                  |
| Ven 31 | 20h30 | <b>ANANTA ROOSENS &amp; BENJAMIN SAUZEREAU</b>       | CHAPELLE DE VERRE                        |

## AOÛT

|        |              |   |  |
|--------|--------------|---|--|
| Sa 1er | 20h          | <b>CINÉ &amp; CONCERT EN PLEIN AIR</b>                            | CENTRE CULTUREL D'ITTRE                      |
| Sa 1er | 20h30        | <b>BERNARD MASSUIR, UN NOUVEL OPUS</b>                            | CHAPELLE DE VERRE                            |
| Di 2   | 14h30        | <b>LA PORTE DU DIABLE</b>   | CENTRE CULTUREL D'ITTRE                      |
| Di 2   | 15h          | <b>ATELIER LIBRE DE CROQUIS &amp; D'ÉCRITURE</b>                  | ETABLE D'HÔTES                               |
| Jeu 6  | 20h          | <b>SOIRÉE LORENZO GATTO</b>                                       | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE     |
| Ven 7  | 20h          | <b>ADRIEN BROGNA &amp; ANDRÉ KLENES</b>                           | CHAPELLE DE VERRE                            |
| Ven 7  | 20h30        | <b>JOHN MARY GO ROUND</b>   | ZIK-ZAK                                      |
| Ven 7  | 20h          | <b>ZIDANI DANS «MAMIE GEORGETTE DÉCONFINNE»</b>                   | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE     |
| Ven 7  | 21h30        | <b>LA VALETTE : ON AVAIT ENVIE... CHANTONS MÊME SOUS LA PLUIE</b> | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE     |
| Sa 8   | 9h30 à 12h30 | <b>ATELIER «OFFICE ORGANISING»</b>                                | CENTRE CULTUREL D'ITTRE & LES SOEURS POPPINS |
| Sa 8   | 20h          | <b>MICHEL BRASSEUR, DU BLUES COMME ON AIME</b>                    | CHAPELLE DE VERRE                            |
| Sa 8   | 20h          | <b>ROYALE HARMONIE DE VIRGINAL</b>                                | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE     |
| Sa 8   | 21h30        | <b>SOIRÉE «GROUPES» TALENTS ITTROIS</b>                           | COMMUNE D'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE     |
| Sa 8   | 20h30        | <b>HOME &amp; ELEPHANT JOKE</b>                                   | ZIK-ZAK                                      |
| Di 9   | 17h30        | <b>DANIEL HÉLIN</b>   | CHAPELLE DE VERRE                            |
| Jeu 13 | 18h à 21h    | <b>ATELIER «DÉCORATION INTUITIVE»</b>                             | CENTRE CULTUREL D'ITTRE & LES SOEURS POPPINS |
| Ven 14 | 20h30        | <b>DRESSCODE</b>  | ZIK-ZAK                                      |
| Di 16  | 15h          | <b>SIESTE MUSICALE</b>  | CENTRE CULTUREL D'ITTRE                      |
| 14 <16 |              | <b>LE PETIT FESTIVAL DES GRANDS SOLOS</b>                         | CHAPELLE DE VERRE                            |

**CENTRE CULTUREL  
D'ITTRE**  
067/64.73.23  
WWW.ITTRECULTURE.BE

**CHAPELLE DE VERRE**  
0486/53.63.62  
MICHAELBATEAUDEFER@G  
MAIL.COM  
WWW.CHAPELLEDEVERRE.BE

**COMMUNE D'ITTRE ET  
SYNDICAT D'INITIATIVE**  
067/64 87 74  
TOURISME.ITTRE@GMAIL.COM

**ETABLE D'HÔTES**  
067 78 06 70  
LETABLE@LETABLE-  
DHOTES.BE  
WWW.LETABLEDHOTES.BE

**SOEURS POPPINS**  
WWW.SOEURSPOPPINS.BE

**ZIK-ZAK**  
0476/53.00.56  
ANNICK@ZIK-ZAK.BE



## PHARMACIES DE GARDE

**LUNDI 6 JUILLET** Ph. De Saintes - Peeters ☀ ☾  
Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES 02 3900438

**MARDI 7 JUILLET** CI Pharma (Cullus) ☀ ☾  
Rue De Mons, 54 TUBIZE 02 3556006

**MERCREDI 8 JUILLET** Depuits-Leblanc ☀ ☾  
Rue Neuve, 5 ITTRE 067 648421

**JEUDI 9 JUILLET** Jonckheere ☀ ☾  
Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE 02 3556259

**VENREDI 10 JUILLET** Multipharma Stievenart ☀ ☾  
Rue De Mons, 73 TUBIZE 02 3556050

**SAMEDI 11 JUILLET** Dupont - Emdadi ☀ ☾  
Rue Du Faubourg, 4 QUENAST 067 670707

**DIMANCHE 12 JUILLET** Dupont - Emdadi ☀ ☾  
Rue Du Faubourg, 4 QUENAST 067 670707

**LUNDI 13 JUILLET** De Buijl ☀ ☾  
Rue Du Pont, 62 REBECQ 067 638201

**MARDI 14 JUILLET** Ledant ☀ ☾  
Rue De La Libération, 10 VIRGINAL-SAMME  
067 646187

**MERCREDI 15 JUILLET** De Buijl ☀ ☾  
Rue Du Pont, 62 REBECQ 067 638201

**JEUDI 16 JUILLET** Vandersteen ☀ ☾  
Rue De La Déportation, 50 TUBIZE 02 3556079

**VENREDI 17 JUILLET** Familia Ghyselen ☀ ☾  
Rue De La Libération, 10 BRAINE-LE-CHATEAU  
02 3669010

**SAMEDI 18 JUILLET** Depuits-Leblanc ☀ ☾  
Rue Neuve, 5 ITTRE 067 648421

**DIMANCHE 19 JUILLET** Depuits-Leblanc ☀ ☾  
Rue Neuve, 5 ITTRE 067 648421

**LUNDI 20 JUILLET** Multipharma Lattenist ☀ ☾  
Place Josse Goffin, 11 TUBIZE 02 3559948

**MARDI 21 JUILLET** Guillaume ☀ ☾  
Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU  
02 3669065

**MERCREDI 22 JUILLET** Multipharma Messaoui ☀ ☾  
Grand Place, 9 TUBIZE 02 3900355

**JEUDI 23 JUILLET** Brenard ☀ ☾  
Rue Docteur Colson, 36 REBECQ 067 636424

**VENREDI 24 JUILLET** Multipharma Stievenart ☀ ☾  
Rue De Mons, 73 TUBIZE 02 3556050

**SAMEDI 25 JUILLET** Familia Tubize ☀ ☾  
Rue De La Soie, 12 TUBIZE 02 3556189

**DIMANCHE 26 JUILLET** Familia Tubize ☀ ☾  
Rue De La Soie, 12 TUBIZE 02 3556189



**LUNDI 27 JUILLET** Loop ☀ ☾  
Rue De Mont-Saint-Pont, 20 BRAINE-LE-CHATEAU  
02 3669361

**MARDI 28 JUILLET** CI Pharma (Cullus) ☀ ☾  
Rue De Mons, 54 TUBIZE 02 3556006

**MERCREDI 29 JUILLET** Dupont - Emdadi ☀ ☾  
Rue Du Faubourg, 4 QUENAST 067 670707

**JEUDI 30 JUILLET** Familia Tubize ☀ ☾  
Rue De La Soie, 12 TUBIZE 02 3556189

**VENREDI 31 JUILLET** Des Forges - Smoos ☀ ☾  
Rue Du Château, 51 CLABECQ 02 3557541

Garde de 9h à 9h le lendemain ☀ ☾

## MÉDECINS DE GARDE

**Lieu :** Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano.

**Ouvert :** les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé.

L'appel au médecin volant se fera via le 1733. Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le 1733



Viens te laver les mains avec ...

HUGO  
L'ESCARGOT



et ses copains

CLEMENT  
LE SERPENT



LEON  
LE HERRISSON



HUBERT  
LE PIVERT



BERTRAND  
L'ÉLEPHANT



JOJO ET FREDO  
LES FRÈRES JUMEAUX



CAMILLE  
LA CHENILLE



## CONSEIL COMMUNAL DU 26 MAI 2020

**Présents :** Christian Fayt (EPI), Pascal Henry (MR), Françoise Peeterbroeck (EPI), Lindsay Gorez (MR), Jacques Wautier (EPI), Fabienne Mollaert (EPI), Alizée Olivier (MR), Paul Pierson (EPI), Richard Flandroy (EPI), Arthur Deghorain (EPI), Pol Perniaux (Pacte), Luc Schoukens (Pacte), Claude Debrulle (Pacte), Ferdinand Jolly (IC), Hélène de Schoutheete (IC), Chantal Vanvarebergh (IC), Pascale Carton (IC), Daniel Vankerkove (IC).

**Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Communale), Catherine De Longueville (Dir. Fin. Adm. Communale).**

Les points concernant la première modification budgétaire du CPAS et la démarche zéro déchet sont reportés.

### 1. DÉMISSION DU CONSEILLER EPI RICHARD FLANDROY.

**Christian Fayt (EPI)** demande d'accepter la démission du conseil Richard Flandroy (EPI).

**Vote : Oui (Unanimité - 17).** Le conseiller est applaudi.

### 2. REMPLACEMENT DU CONSEILLER EPI PAR ARTHUR DEGHOIRAIN.

**Arthur Deghorain (EPI)** prête serment.

Il annonce son apparentement au parti PS.

Le tableau de préséance le place en dernière place.  
**Vote : Oui (Unanimité - 17).**

Le **conseiller Flandroy** doit être remplacé dans ses mandats de représentation.

Il est remplacé dans l'intercommunale IGRETEC, la Société du logement de Service Public Habitations Sociales du Roman Païs, et la Commission Logement Tremplin par **Arthur Deghorain**.

Il est remplacé dans l'intercommunale IPFWB et la Commission Communale de l'Accueil par **Paul Pierson**.

Il est remplacé dans le Conseil Consultatif des Aînés par **Jacques Aubry**.

**Votes : Oui (Unanimité - 17).**

### 3. DÉMISSION DE LA CONSEILLÈRE DE L'ACTION SOCIALE CHANTAL VANVAREMBERGH (IC).

La conseillère IC étant désormais conseillère communale, elle ne peut plus siéger au Conseil de l'Action sociale.

**Vote : Oui (Unanimité - 17).**

Le groupe IC propose qu'elle soit remplacée par **Marie-Amandine Della Faille**.

**Vote : Oui (Unanimité - 17).**

### 4. INFORMATIONS QUANT AU COVID.

Puisqu'il n'y a pas eu de conseils communaux durant le confinement, **Christian Fayt (EPI)** fait le point sur la situation.

Le Collège a informé les chefs de groupe de tous les partis de ses décisions très régulièrement (à peu près une fois par semaine). L'ensemble des conseillers a également reçu un résumé des décisions prises toutes les deux semaines. Ces résumés représentaient différents chapitres.

Concernant l'organisation des services administratifs, des mesures ont été prises, telles que fournir les équipes en masques et gel hydroalcoolique, mesures de distanciation sociale, télétravail, contacts avec les citoyens aménagés. Une personne par service se trouvait sur place chaque jour.

La protection des citoyens a été améliorée avec des aménagements tels que la création de couloirs, etc.

Pour le Service Travaux, les employés étaient tous de garde et tous rappelables. A partir de mai, les travaux ont repris petit à petit, les employés respectant les mesures de sécurité.

Le 29 mai, une réunion a lieu avec le CPPT pour étudier le plan de reprise proposé, afin de reprendre les activités de la façon la plus normale possible dès le 02 juin, avec les aménagements nécessaires.

Concernant les garderies, une première réunion a eu lieu dès le 05 mars et des mesures de sécurité et d'hygiène ont été prises. Le 13 mars, il a été décidé que les accueillants, les professeurs et le personnel d'entretien fonctionneraient selon des shifts pour proposer un accueil qui répondrait aux exigences «des silos» / «des bulles» de contact. Seulement 5% des enfants sollicitaient la garderie. Les locaux avaient été adaptés sur tous les sites scolaires de la commune, mais la faible demande a permis de rassembler tout le monde sur un seul site, la Maison Chabeau, qui a accueilli de 0 à 6 enfants.

A partir du 26 avril, il a fallu gérer le gros dossier de la circulaire 7550, qui préconisait la reprise des cours sous condition. De nombreuses réunions ont eu lieu pour préparer cela au mieux. Le 11 mai, la COPALOC donnait son accord pour la reprise des classes de 6ème primaire. Le 20 mai, l'accord était donné pour les classes de 1ère et 2ème primaire. Beaucoup d'enfants ont été inscrits pour la reprise de la sixième.

Le Bourgmestre aimerait attirer l'attention sur les enseignants, les accueillants et les services d'entretien, qui sont venus bénévolement parfois faire en sorte que tout soit prêt pour une reprise respectant les conditions. Ils ont reçu l'appui du service travaux.

Concernant les crèches, une seule a été ouverte à un moment de la crise.

Pour les repas à domicile, cela concernait une quarantaine de services, et une dizaine de personnes ont fait appel au service proposant aux citoyens que l'on fasse leurs courses ou leurs achats de médicaments.

L'administration remercie BW solidaire et le groupe Solidarité Ittre. Elle a distribué 26 350 masques chirurgicaux, 11 800 masques FFP2, acquis via la Région wallonne et le fédéral ont été distribués aux maisons de repos, à la Maisonnée, aux infirmières à

domicile et aux ambulanciers. Pour d'autres professionnels de la santé (podologues, psychologues, ...) des masques FFP2 et chirurgicaux ont aussi pu être mis à disposition afin qu'ils puissent reprendre leurs activités sereinement.

12 000 masques tissus pour adultes et ont été distribués, et 300 masques enfants sont attendus pour la reprise des écoles. 2688 filtres vont aussi être distribués.

Le Bourgmestre souligne cette fois l'enthousiasme du personnel de l'administration, du CPAS et des écoles, qui ont aidé à la distribution des masques sous la houlette du directeur du service population.

Les Collèges ont pu se poursuivre par vidéo-conférences.

Pour la suite, il est toujours préconisé de ne pas autoriser les grands attroupements. Une version light du 15 août est donc envisagée. Une réflexion plus large pour les kermesses et les activités estivales est en cours.

Les commerces ont pu reprendre leurs activités. Au niveau communal, tout est fait pour qu'ils puissent rouvrir en toute sécurité.

En cette période de déconfinement, il faut appréhender les choses au jour le jour, être réactif mais aussi comprendre la population et les commerçants.

La commune a été très attentive dès le début par rapport aux maisons de retraite, qui comptent au total sur le territoire 323 résidents et plus de 200 travailleurs. Dès le 5 mars, une réunion a eu lieu avec tous les représentants, qui s'est avérée bénéfique puisque peu de cas ont été enregistrés.

Il y a également eu un suivi de la situation NLMK. Jusqu'à présent, cela reste calme. Un rapport régulier est fait aux chefs de groupe.

Concernant les forces de l'ordre, depuis le 26 mars, 3000 véhicules ont été contrôlés et 80 PV ont été dressés lors de 188 actions de la police locale.

La page Facebook de l'administration a été plus consultée pendant le confinement. Le nombre de publications a triplé, pour tenir les citoyens informés. Chaque publication affichait 900 à 1000 vues, avec un record de 30 252 vues pour la publication annonçant la distribution des masques.

La générosité et la solidarité ont primé. Les membres de l'administration se sont investis corps et âme pendant cette période. Le Bourgmestre remercie les échevins.e.s pour leur disponibilité, ainsi que les conseillers communaux qui ont amené des solutions et des dons en fonction des demandes qui arrivaient. Il rappelle qu'il s'agit d'une lutte contre un ennemi invisible et que ce n'est pas fini.

**Claude Debrulle (Pacte)** remercie le bourgmestre pour ces informations utiles. Il a toutefois trois questions. Concernant la gestion du personnel communal, il est intéressé de voir de façon plus concrète comment ça s'est organisé. Des employés étaient-ils en télétravail ? Certains ont-ils dû être mis



en chômage temporaire ? Les permanences des services ont-elles pu être maintenues ? **Christian Fayt (EPI)** explique que les chefs de service avaient une réunion hebdomadaire afin d'organiser leur service afin de protéger au mieux la population ainsi que le personnel communal. Le télétravail a été favorisé quand c'était possible. Le service travaux, par exemple, ne disposait pas du matériel suffisant pour protéger ses travailleurs. Ils étaient donc à la maison, bien que rappelables dès qu'il le fallait. Une personne a dû être mise au chômage temporaire. Chaque service a apporté ses solutions pour essayer de rester ouvert à toute la population : formulaire en ligne, vidéo-conférence, etc. Il y a eu une visite surprise pour contrôler le bien-être au travail et les mesures, et la commune a été félicitée. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande ce qu'il en est des nettoyyantes et des gardiennes. Le personnel d'entretien a dû nettoyer toutes les écoles, explique **Christian Fayt (EPI)**. Elles ont été réaffectées là où leur travail était le plus nécessaire, et elles ont été dévouées pour la réouverture des écoles. Les garderies fonctionnaient quant à elle avec des shifts. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande comment va se dérouler le déconfinement des services administratifs. **Christian Fayt (EPI)** annonce que le plan de reprise est présenté ce vendredi. L'idée est de rouvrir petit à petit les portes, tout en gardant des « barrières » et protéger le personnel. La digitalisation sera favorisée. Le télétravail va être maintenu quand c'est possible et les employés présentant des problèmes de santé seront préservés. Des instructions ont été données au service travaux également. Chaque employé doit utiliser un véhicule et le décontaminer quand il en change. Les différents lieux ne disposent plus de réfectoire. Des couloirs de circulation ont été dessinés au sol pour aider aux déplacements sécurisés, et des plexiglas sont installés pour les employés en contact avec le public. Le conseiller en prévention n'a pas arrêté de travailler pendant la période et s'est assuré que les mesures prises sur les différents sites dépendant de l'administration répondent bien aux normes. Concernant le recours au télétravail, **Claude Debrulle (Pacte)** note qu'un certain nombre d'organisations tirent désormais les leçons ou les questions qu'un tel recours implique. Est-ce une opportunité que l'Administration va utiliser pour s'adapter ? **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Comm.)** explique que ce n'est pas aussi simple que cela. Le télétravail pendant la pandémie était du télétravail occasionnel, avec des solutions « à la carte » en fonction des services. Mais légalement, un télétravail structurel doit être régleménté par un cadre précis et des ajouts dans les contrats. Elle ne sait pas comment cela évoluera à l'avenir, mais il y aura une discussion avec les chefs de services pour tirer les conclusions d'après la crise, quand elle sera terminée.

La deuxième question du conseiller **Claude Debrulle (Pacte)** a trait au nombre de contaminations. On a compté peu de cas dans la commune et dans les hômes, heureusement. Où en est-on à l'heure actuelle ? Quelles sont les mesures qui vont être prises pour le déconfinement ? **Christian Fayt (EPI)** explique qu'il y en aurait eu une trentaine sur toute la période. Ces cas étaient surtout concentrés dans un des hômes, où les personnes contaminées ont été isolées immédiatement. Il y a eu une petite explosion dans la hausse des chiffres lorsque les maisons de retraite ont été testées. Les chiffres restent malgré tout plutôt bas pour une commune qui compte plus de 300 résidents de maisons de re-

traite. Des précautions ont été prises pour limiter la contamination, notamment l'interdiction des visites avec un arrêté du Bourgmestre. Dès le 05 mars, il y a eu une réunion avec les dirigeants des différentes institutions de la Commune et des protocoles étaient mis en place deux ou trois jours plus tard.

La troisième question de **Claude Debrulle (Pacte)** concerne les enseignements qui peuvent déjà être tirés de cette situation dramatique, sur le plan du Collège, mais aussi du Conseil communal, de la société civile (solidarités mises en place, etc.) Comment, à l'avenir, la commune pourra-t-elle jouer un rôle encore plus déterminant dans le partage de ces initiatives solidaires ? **Christian Fayt (EPI)** confirme l'élan de solidarité. Solidarité lttre a notamment cousu des masques enfants à distribuer parce que les masques reçus étaient en taille unique. Une autre association a proposé de fournir des masques en suffisance pour la rentrée des écoles. Quand cela va mal, on peut voir certaines notions comme la solidarité, la liberté, l'aide aux voisins, le soutien qui émergent alors qu'on les pensait oubliées. Parfois, on voit aussi des choses moins gaies. Il souligne que le CPAS aura lui aussi un rôle important dans la gestion post-COVID, pour les familles qui auront eu des problèmes financiers à la suite de la crise. Il faudra aller vers les gens et montrer qu'ils sont soutenus. **Daniel Vankerkove (I.C.)** confirme. Le COVID n'aura pas créé que des malades mais aussi accru les difficultés financières avec des pertes de travail, l'aide de proches en difficulté, l'impact sur les factures d'énergie, etc. L'aide sociale pourra-t-elle recevoir toute cette inquiétude ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** assure que les portes du CPAS n'ont jamais été fermées, bien qu'ils aient opté pour un fonctionnement sur rendez-vous. Les repas à domicile ont eux aussi été maintenus. Il y a eu quelques prises de contact par des citoyens in-

coup d'informations avaient été partagées par internet. Mais que faire pour s'assurer que les gens qui n'utilisent pas internet aient malgré toute l'information. **Christian Fayt (EPI)** comprend. Il trouve dommage qu'il n'y ait pas eu de bulletin communal pendant cette période, et il n'y a pas eu de Petit Tram non plus, ce qui a compliqué les choses. Des informations auraient pu y être mises. Un toute-boîte a été distribué, mais humainement, il était compliqué de faire plus que cela. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Comm.)** ajoute que le téléphone est resté accessible en permanence, et il y avait toujours quelqu'un qui évaluait les demandes. **Christian Fayt (EPI)** précise qu'il y a eu beaucoup moins de demandes par téléphone, mais que les messageries e-mail ont été saturées. **Claude Debrulle (Pacte)** se demande dans quelle mesure des synergies avec le CLI auraient pu être envisagées pour cette communication.

**Luc Schoukens (Pacte)** souhaite insister sur le fait que visiblement, quand la décision est prise de s'associer pour aller dans le bon sens, on va plus loin. Il espère que cela sera gardé en tête dans la gestion communale à l'avenir. Il regrette également le manque d'informations papier, mais il comprend et souligne les autres efforts réalisés. Il aimerait s'assurer que les filtres et les masques qui sont arrivés peuvent bien être utilisés ensemble. Enfin, il demande s'il y a déjà des décisions prises pour les festivités estivales. **Christian Fayt (EPI)** peut actuellement dire que ce qui sera proposé le sera dans des conditions légales. Une liste d'activités et du nombre de personnes attendues a été remise au Fédéral, les gros rassemblements sont proscrits. Le Bourgmestre se voit mal donner son accord pour un 15 août qui accueillerait 15 000 personnes. La reprise se fera doucement. Ce qui est sûr, c'est qu'il faudra favoriser et aider l'Horeca.



quiets, mais qui n'ont pas encore donné de suites. Les assistants sociaux auront du travail de suivi à faire. Les entreprises redémarrent seulement, c'est maintenant que les gens vont être fixés. Le secteur de l'HORECA notamment risque d'être fortement touché. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Comm.)** note qu'un des enseignements à tirer de cette pandémie, c'est la découverte de nouveaux outils pour de nombreuses personnes. Certains ont aidé à limiter les déplacements et à gagner du temps, ils seront à mettre en avant à l'avenir.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** a constaté que beau-

## 5. COMPTES ANNUELS 2019 DU CPAS

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** présente les comptes.

### A l'ordinaire

Les droits constatés de 2019 à l'ordinaire s'élevaient à 2 924 918 EUR, dont 2 823 000 EUR à l'exercice propre et 101 000 pour les exercices antérieurs. Les recettes 2019 sont supérieures de 120 000 EUR par rapport à 2018.

Dans les augmentations de recettes, il y a la crèche

de Virginal, avec + 160 000 EUR (première année où elle a fonctionné), + 36 000 EUR pour la crèche de Ittre, +14 000 EUR pour les aides familiales, + 5000 EUR pour le service des repas, + 7000 EUR pour le service logement et loyers, + 98 000 EUR pour le service réinsertion socio-professionnelle et enfin, +12 000 EUR d'intervention communale.

Au niveau de la diminution des recettes, -12 000 EUR dans le compte spécial de l'aide sociale, -30 000 EUR pour le remboursement de l'aide sociale, -40 000 pour les ILA.

Par rapport aux dépenses, l'engagement de 2019 est de 2 867 073 EUR, dont 2 804 000 à l'exercice propre et 62 000 EUR aux exercices antérieurs, ce qui équivaut à 66 000 EUR de dépenses en plus par rapport à 2018.

On note ici + 140 000 EUR de dépenses pour la crèche de Virginal, +26 000 EUR au niveau du personnel pour le remplacement de la directrice générale, mais aussi -15 000 EUR de dépenses pour la crèche d'Ittre, -71 000 EUR pour les accueillantes (service transféré à Braine-le-Château).

Les dépenses de fonctionnement sont totalement maîtrisées et identiques à celles de 2018. Les dépenses de transfert ont augmenté de 21 000 EUR. Pourquoi ? On note ici + 98 000 EUR de dépenses pour la réinsertion professionnelle (les recettes ont augmenté également), -41 000 EUR de dépenses d'aide sociale, et -24 000 pour les ILA.

#### A l'extraordinaire

Au niveau des recettes, le boni comptable de 2018 était de 27 142 EUR et les prélèvements sur la réserve de 16 563 EUR.

Au niveau des dépenses des exercices antérieurs, 27 142 EUR pour la MCAE, et quelques équipements, à savoir 9400 EUR pour l'équipement de la crèche de Ittre, 1300 EUR pour celle de Virginal, 5400 EUR pour l'achat de matériel informatique, soit un montant total de dépenses à l'extraordinaire de 43 706 EUR.

Les crédits sans emploi sont reportés au budget extraordinaire pour financer les projets non encore entamés, soit 213 243 EUR. Dans ce montant, il y a 163 000 EUR repris pour une provision habitations sociales et qui représente deux héritages reçus il y a quelques années.

Le résultat comptable est, à l'ordinaire, positif de 62 000 EUR et à l'extraordinaire, positif de 27 000 EUR. On compte également trois réserves : 71 000 EUR à l'ordinaire, 234 000 EUR à l'extraordinaire, et 11 000 de provisions ou risques et charges locatives.

**Luc Schoukens (Pacte)** va tenter de compléter les chiffres pour faire un bilan par services, sans mettre en question cela. Les coûts par service sont, selon lui, 71 000 EUR pour la crèche de Virginal et ses 18 enfants, 123 000 EUR pour la MCAE et ses 24 enfants, 35 000 EUR pour les ILA, 52 000 EUR pour le service repas, 56 000 EUR pour le service article 60. Il demande si les chiffres des deux crèches doivent être vus comme une évolution positive. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** rappelle qu'il s'agit de la première année de fonctionnement de la crèche de Virginal, qui n'a donc pas été remplie au maximum. Pour la MCAE, le chiffre était de 169 000 EUR en 2018 donc il y a déjà une amélioration. De plus, elle est passée au statut de crèche depuis le 1<sup>er</sup> avril, il faudra donc voir l'impact également. Pour les ILA,

les éventuels bonis sont de toute façon à restituer donc ces dépenses ne sont pas une catastrophe. Elle note également une petite amélioration des aides familiales. Tout n'est pas parfait, mais les déficits diminuent. Elle rappelle qu'il s'agit de services rendus à la population, avec un tas de facteurs qui ne dépendent pas directement du CPAS. Si ces règles sont respectées, il y a peu d'économies possibles.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** ne peut pas souscrire à l'explication pour les ILA. C'est un raisonnement fallacieux selon elle. Cela étant dit, elle note une gestion serrée et efficace, avec des coûts qui ont bien diminué. Elle demande combien de logements gère le CPAS. On lui répond 8. La conseillère s'étonne du boni de 206 EUR. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** rappelle que le CPAS n'est propriétaire que d'un logement. Pour les autres, un loyer est reversé au Service du logement Roman Pais.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande si la transformation de la MCAE en crèche implique un subside. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** confirme que cela finance le personnel. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** se réjouit de voir que le subside ne dépendra plus du nombre d'enfants présents, cela se fera sentir. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** conclut en disant qu'il va maintenant falloir attendre les effets de la crise pour voir les suites du boni important. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** rappelle que pour la réinsertion, la totalité du montant investi est récupéré, mais pas pour l'aide sociale. Le budget est de plus en plus calculé au coût-vérité mais avec la crise, des demandes vont sûrement arriver. Elle ne sait pas vers quoi le CPAS va aller pour les mois à venir.

**Vote : Oui (Unanimité – 16 – Chantal Vanvarebergh ne peut pas voter, étant toujours conseillère CPAS).**

## 6. COMPTES ANNUELS 2019 DE LA COMMUNE

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** présente les comptes.

#### A l'ordinaire

Les droits constatés sont de 13 583 028 EUR, dont 8 043 000 à l'exercice propre et 3 089 000 aux exercices antérieurs. Elle rappelle l'existence d'une réserve de 2 443 000 EUR pour NLMK et une autre de 6000 EUR. Si l'on compare les droits constatés de 2018 et 2019, il y a une baisse de recettes d'un peu plus de 1 000 000 EUR.

Par rapport à l'impôt et aux taxes, elle constate une diminution de 1 153 000 EUR. Cela correspond à -1 264 000 EUR pour les centimes additionnels liés au précompte immobilier, + 220 000 EUR pour les centimes additionnels liés à l'IPP, -35 000 EUR pour les taxes additionnelles à la taxe automobile, +294 000 EUR pour la force motrice (taux revu en 2018), -303 000 EUR pour la compensation du plan Marshall, -71 000 EUR de dividendes gaz et électricité, le canon de la RCA qui est passé de 72 000 EUR à 96 000 EUR. Les recettes pour les autres taxes sont restées relativement stables.

Au niveau des engagements, le total 2019 est de 12 181 000 EUR dont 908 000 EUR à l'exercice propre, 784 000 EUR pour les exercices antérieurs, et 1 594 000 EUR de prélèvements vers l'extraordinaire. Sur le total des dépenses de 2019, 11 485 000 EUR ont été alloués et 696 000 EUR sont des reports de crédits. Si on compare avec 2018 à l'exercice propre, on constate une hausse

des dépenses d'environ 450 000 EUR.

En ce qui concerne les dépenses de personnel, augmentation de 145 000 EUR, soit environ 3%. On note aussi -75 000 EUR pour les dépenses de fonctionnement, +75 000 EUR pour les dépenses de transfert, une légère augmentation des dépenses de dettes avec l'emprunt CRAC et le centre sportif. Une nouvelle provision de 200 000 EUR est créée pour permettre une réduction future du taux de la taxe sur la force motrice.

Les prélèvements s'élèvent à 1 594 000 EUR, soit 400 000 EUR pour l'ordinaire et 1 194 000 EUR pour l'extraordinaire.

#### A l'extraordinaire

Les droits constatés sont de 4 305 905 EUR, dont 1 874 000 EUR de boni 2018, 915 000 EUR de prélèvement, 1 515 917 de subventions extraordinaires, c'est-à-dire : 407 000 EUR pour le PIC 2019-2021, 12 500 EUR de subvention pour un dés-herbeur, 49 000 EUR de subvention pour la réfection des sanitaires à Virginal, 24 700 EUR de matériel sportif pour la RCA, 1 013 000 EUR de TVA récupérée de la RCA à la suite de la cession de l'emphytéose et 4392 EUR de dédommagement dans le cadre de la liquidation de la Valette.

Le montant total des engagements à l'extraordinaire s'élève à 4 305 905 EUR, dont 2 443 000 EUR des exercices antérieurs, à savoir le Centre sportif, les travaux d'égouttage aux rue Bruyère, Petit Paradis et Paisible, et les travaux de réfection au pôle culturel et à l'antenne de police. Au niveau de l'exercice propre, la dépense est de 542 000 EUR, dont 63 000 EUR d'honoraires pour la maison rurale, 52 000 EUR pour la réfection des sanitaires, 62 000 EUR d'annuités d'égouttage et 178 000 EUR de TVA payés dans le cadre de la cession de l'emphytéose à la RCA. Enfin, elle note un transfert de 1 320 000 EUR vers la réserve extraordinaire.

Le résultat budgétaire à l'ordinaire est de 1 401 000 EUR. Le résultat comptable à l'ordinaire est de 2 907 000 EUR et 1 968 000 EUR à l'extraordinaire.

La réserve ordinaire s'élève à 1 616 000 EUR. Elle a fortement baissé à la suite d'une ponction de 250 000 EUR pour régulariser le précompte immobilier NLMK. A l'extraordinaire, elle s'élève à 2 112 000 EUR. Elle sera utilisée à la MB1 2020.

Le boni dégagé par le compte 2019 est raisonnable et satisfaisant. La règle de devoir justifier les dépenses qui dépassent 70 % du budget initial porte ses fruits et a permis de diminuer de 700 000 EUR les dépenses. Les efforts entamés doivent être continués, d'autant plus que le résultat des comptes ne peut servir à financer l'exercice propre, et cet exercice propre doit toujours rester en positif.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** précise qu'il est difficile de faire une comparaison des recettes entre 2018 et 2019 étant donné la situation avec NLMK. Elle note une baisse de la force motrice, qui concerne aussi Virginal Papers, une baisse du Plan Marshall, mais aussi une baisse récurrente des dividendes gaz et électricité. La conseillère estime que c'est une fausse hausse du boni, parce qu'il y a hausse des dépenses de transfert. La seule bonne nouvelle semble être la hausse de points APE mais qu'en sera-t-il si cette forme de contrat disparaît ? En définitive, il y a donc un boni global de



1 400 000 EUR parce qu'il y a eu le dégrèvement NLMK. Mais à l'exercice propre, c'est 1 750 000 EUR de mali que la conseillère relève. Sans le dégrèvement, cela aurait été positif de 600 000 EUR. Concernant les dépenses, elle note 450 000 EUR de hausse globale, dont 100 000 EUR supplémentaires en frais de personnel pour l'enseignement. Les frais de fonctionnement semblent stables, ce qui constitue un bel effort à saluer. Mais il reste malgré tout des remarques à faire sur les crédits non-utilisés. Il y a 687 248 EUR qui n'ont pas été dépensés par rapport aux comptes budgétaires. Un boni important ne résout en rien la question de l'équilibre budgétaire à l'exercice propre. Le budget vérité a été recommandé par tous les échevins des finances précédents, par la Directrice financière, par le CRAC, mais elle constate que le Collège n'y arrive toujours pas.

687 000 EUR sur-budgétisés, 400 000 EUR en réserve pour risque industriel et 200 000 EUR en provisions pour d'éventuelles compensations sur la force motrice – il y a donc 1 300 000 EUR en latence. Malgré cela, la majorité a décidé une hausse de l'impôt de 23 %, ce qui, selon elle, ne répond à aucune nécessité. L'équilibre avec un budget-vérité permettrait de ne pas demander un effort supplémentaire à la population. Alors que beaucoup souffrent ou vont souffrir de la crise sanitaire, elle n'estime pas ça juste. La Commune doit aussi aider selon elle. Elle aimerait entendre une seule bonne raison d'augmenter l'impôt.

**Christian Fayt (EPI)** rappelle qu'il y a eu de gros soucis avec NLMK en 2019 et qu'il est nécessaire de mettre de l'argent de côté. Si NLMK ferme, les finances de la commune chuteront. De l'argent est mis en provision et en réserve, comme ça a été prôné. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** insiste : elle n'a jamais voulu de hausse de la taxe. **Christian Fayt (EPI)** trouve ce discours dommage à cette période où la commune a aidé le citoyen.

**Claude Debrulle (Pacte)** a regardé la synthèse analytique. Elle est intéressante parce qu'elle présente les chiffres au compte propre. Et ces chiffres lui semblent inquiétants. Il aimerait qu'on lui explique. En 2018, il y avait 270 000 EUR de déficit. En 2019, ce montant est de 1 750 000 EUR. Sur un budget moyen de 10 000 000 EUR, il y a presque 3 000 000 EUR de différence par rapport à 2017, soit un tiers de recettes qui disparaissent. Comment expliquer ce différentiel ?

S'il analyse plus encore ces chiffres, il retient le chiffre de 1 400 000 de boni budgétaire. Cela correspond à 700 000 EUR au budget initial, ainsi que 700 000 EUR de crédits non-dépensés. Cela alimente le système de réserves ordinaires ou extraordinaires. Où sont ces provisions ? 1 600 000 EUR sont en réserves ordinaires, et le Collège décide ce qu'il veut en faire. Le conseiller préférerait qu'il y ait de vraies provisions, avec un but précis de dépense. La difficulté, c'est de prévenir des catastrophes par des sommes affectées spécifiquement. Ce n'est pas le cas actuellement. C'est cela qui est demandé.

Le conseiller termine par trois questions :

- Pourquoi refuser la possibilité d'investissements à enveloppe fermée ?
- La règle des 70 % a montré de bons résultats, mais pourquoi ne pas inscrire ces 70 % dans le budget et y revenir en MB ? Cela obligerait à une meilleure discipline budgétaire.

● Enfin, comment éviter que les bonis soient renvoyés vers des réserves plutôt que vers des provisions ? Cela serait pourtant une vraie garantie pour faire face au pire le cas échéant.

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** relève qu'on lui a précisé que les échevins successifs ont préconisé un budget-vérité, sans que celui-ci soit pourtant mis en place. Comment doit-elle réussir là où ses prédécesseurs ont échoué ? Doit-elle faire la révolution ?

**Catherine de Longueville (Dir. Fin. Adm. Comm.)** explique que la chute des recettes vient de la baisse du précompte immobilier. Mais la réserve permet de faire face aux déficits dû au dégrèvement. Cette année, il y a eu 150 000 EUR de recettes de précompte immobilier à l'exercice propre, alors qu'il y en avait 3 000 000 EUR lorsque Virginal Papers était en activité. C'est un jeu d'écriture finalement. 2018 et 2019 sont difficiles à comparer. Elle espère que 2020 sera plus claire et que l'exercice propre sera plus stable. **Claude Debrulle (Pacte)** lui demande alors si le bon chiffre à avoir en tête est celui de la MB1 ? La **Directrice Financière** confirme. Le **conseiller Pacte** demande si ce danger est bel et bien derrière la commune ? **Catherine de Longueville (Dir. Fin. Adm. Comm.)** ne le garantit pas : il y a toujours un manque de transparence. Mais elle l'espère.

**Paul Pierson (EPI)** explique que les réserves peuvent ne pas avoir à servir pour des risques, d'où l'utilité de les préférer aux provisions. Cela permet de ne pas avoir les pieds et poings liés et de laisser une certaine latitude. La pandémie est un bon exemple : les réserves sont accessibles, pas les provisions. **Claude Debrulle (Pacte)** ne demande pas que toutes les réserves soient transformées en provisions. Mais il a compté grosso modo 3 000 000 EUR en réserve. Peut-être que, sur cette somme de 3 000 000 EUR, 400 000 EUR peuvent être sanctuarisés pour les risques industriels et 300 000 EUR pour le lissage IPP. Ce sont des précautions qui peuvent être prises et qui laissent encore 2 300 000 EUR en réserves.

**Ferdinand Jolly (I.C.)** appuie la demande de prendre position sur un budget-vérité. **Christian Fayt (EPI)** estime que le compte se clôture avec un bon boni, et la majorité continuera à travailler comme cela, en faisant de bons investissements.

**Daniel Vankerkove (I.C.)** demande ce qu'il en est de la récupération de la TVA du Complexe sportif. Il cherche à savoir où en sont les relations pour obtenir les subsides fermes promis. Il rappelle qu'il avait obtenu un subside de 2 400 000 EUR pour ce Centre sportif, et estime que ça n'avait pas été suffisamment mis en évidence à l'époque. C'était une chance exceptionnelle, et il tient à le rappeler à l'heure où le ministre en charge des sports de la Région wallonne promet un budget de 4 000 000 EUR pour venir en aide aux clubs et fédérations sportifs touchés par la crise. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique que les subsides ne seront pas donnés dans leur entièreté parce que la TVA a été déduite. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Comm.)** ajoute que le montant promis va être récupéré via les subsides et via l'administration fiscale. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** se demande ce qu'il en sera si la RCA ferme avant les 15 ans requis. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Comm.)** annonce qu'ils semblent intransigeants mais que l'administration cherche à comprendre ce qu'il est possible de faire.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR), Abstention (3 – Pacte), Non (5 – I.C.)**

## 7. MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1 2020 DE LA COMMUNE

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique qu'il s'agit ici d'injecter le résultat du compte dans le budget 2020. Le boni de 2019 est de 1 401 000. 704 000 EUR avaient déjà été inscrits dans le budget 2020 et 697 000 EUR ont été ajoutés. À la suite de la pandémie, des montants prévus en recettes au budget 2020 pour des redevances et taxes ont été revus à la baisse. Il en est de même pour les recettes de prestation (-13 000 EUR repas chauds, -18 000 EUR garderies et car scolaire). La compensation Plan Marshall a été alignée sur le montant reçu en 2019, soit une diminution de 66 572 EUR. Les dividendes énergétiques sont aussi revus à la baisse de 28 620 EUR. Enfin, le SPW demande de réaliser une modération fiscale. Elle sera inscrite dans la MB2, lorsque les décisions auront été prises par le conseil. Une nouvelle fonction a dû être créée dans le budget pour reprendre les dépenses et recettes liées à la crise sanitaire, reprenant notamment la compensation du SPW de 18 369 EUR et la vente de masques via les pharmacies, 1 800 EUR. L'augmentation nette des recettes s'élève donc à 578 048 EUR.

Au niveau des dépenses, les dépenses de traitement ont été adaptées en fonction des maladies ou des départs ou retards de recrutement. Un transfert de 85 000 EUR a été fait pour financer l'extraordinaire. En ce qui concerne les frais de fonctionnement, on note 20 000 pour le déblaiement de terres à la suite d'un grand nettoyage du service travaux, 10 000 EUR pour soutenir l'économie locale dans le cadre de la crise, 17 000 EUR en soutien aux activités touristiques et culturelles et 25 000 EUR en dépenses supplémentaires pour l'acquisition de matériel (gants, masques, gel, etc.) 25 000 EUR sont mis en provision pour pallier l'augmentation des besoins envers le CPAS. L'augmentation des dépenses s'élève donc à 131 101 EUR.

La MB1 se clôture avec un boni de 613 990 EUR, dont un boni de 41 805 EUR à l'exercice propre. La réserve ordinaire est de 1 616 000 EUR, les provisions se montent à 525 000 EUR.

Au niveau de l'extraordinaire, nous retrouvons la réinscription des crédits de dépenses non-engagés en 2019. La réserve se monte à 1 108 000 EUR.

**Luc Schoukens (Pacte)** remercie l'échevine pour ses explications. Pacte souhaiterait revenir sur quelques investissements de l'extraordinaire et faire un lien avec les moyens dont la commune dispose. Le budget ordinaire ne permet plus de marges de manœuvre. Mais cela pourrait être réélargi dès aujourd'hui, selon lui. Le conseiller souhaiterait proposer des modifications sur deux postes :

Pourquoi ne pas passer la dépense qui concerne l'éclairage public en emprunt plutôt que de la passer à l'extraordinaire ?

Des travaux et aménagements sont prévus pour 60 000 EUR pour la bibliothèque d'Iltre. Qu'en est-il de la gestion des espaces publics ensuite ? Y a-t-il un vrai plan d'action pour l'ensemble des bâtiments ? Ce n'est peut-être pas une priorité dans les temps qui courent.

Le conseiller a noté un poste pour un aspirateur industriel entièrement subventionné. A quoi va-t-il servir ? Pour ce dernier point, **Jacques Wautier**

(EPI) explique qu'il ne s'agit pas d'un aspirateur industriel mais d'un aspirateur de rue, pour garder les centres des villages propres. Il sera électrique. Concernant la bibliothèque, **Christian Fayt (EPI)** rappelle que c'est un point du PST. Il s'agit de transférer la bibliothèque dans le bâtiment à l'arrière du SITI, d'y faire quelque chose de plus attractif, visible et accessible. Ce lieu sera relié par un ascenseur au SITI. Une ludothèque est aussi envisagée. Cela permettra aussi d'envisager l'extension du Musée Marthe Donas sur le site actuel de la bibliothèque. Le bourgmestre revient sur la question de l'emprunt. Dans ce cas-ci, il était plus pratique de ne pas l'utiliser mais rien n'empêche d'y revenir.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** note que cette MB1 arrive en pleine crise sanitaire. 85 000 EUR ont été prélevés pour de nouveaux projets extraordinaires. Cela choque le groupe I.C. Tout continue comme avant pour le Collège sans prendre le temps de réfléchir et d'analyser, de refléter la réalité d'après crise, estime la conseillère. Selon elle, ces dépenses ne sont possibles que grâce à la contribution financière du citoyen. Le groupe I.C. aurait voulu, de la part du Collège, une écoute de la population en ces temps de crise plutôt que d'imposer une augmentation d'impôt importante et inutile.

**Claude Debrulle (Pacte)** constate que cette MB évalue l'impact du coronavirus de l'ordre de 170 000 EUR en recettes et dépenses. Avec 40 000 EUR de boni à l'exercice propre, comment faire en MB2 pour garder un exercice propre équilibré ? N'est-il pas prématuré de proposer une MB1 aussi provisoire ? Le conseiller note également qu'à l'exercice extraordinaire, c'est comme si la pandémie n'existait pas. On ajoute une vingtaine de projets en plus de la trentaine qui étaient déjà prévus. Est-ce que la situation financière et la pandémie ne mériteraient pas qu'il y ait un réexamen pour lister tout ce qui est prioritaire ? Il note aussi qu'une vingtaine de projets du PST, peu chers à mettre en place mais permettant d'aller vers une meilleure gestion climatique, ont été ignorés. Le conseiller estime qu'il faut prendre le temps de la réflexion, se donner un temps supplémentaire pour voir plus clairement les conséquences du COVID, ce que le fédéral et les régions vont proposer, etc.

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique qu'il fallait proposer une MB1 pour intégrer le résultat du compte, mais aussi pour inscrire déjà une série de dépenses liées à la crise sanitaire. Une MB2 sera proposée quand la situation post-COVID se clarifiera mais il était important d'en proposer déjà une. **Christian Fayt (EPI)** ajoute que si la commune attend les décisions qui viennent d'autres niveaux, il faudra attendre longtemps. Des études sont en cours. Les aides qu'Iltre peut proposer à ses commerçants par exemple ne semblent pas énormes. Il faut s'intégrer dans des aides proposées à d'autres niveaux. Actuellement, les informations changent tous les jours. La Région a demandé d'éviter un « bouchon » et donc la commune a agi rapidement.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** note que le PCS voit son subside et donc sa dépense baisser. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique simplement que tout n'a pas été dépensé. 25 000 EUR étaient à justifier et seulement 22 000 EUR ont été utilisés, donc c'est normal.

**Claude Debrulle (Pacte)** s'étonne de voir les frais réservés aux jobs étudiants baissent de 3500 EUR. **Catherine de Longueville (Dir. Fin. Adm. Comm.)** explique que ce sont seulement le résultat des

plaines de Pâques qui ont été supprimées.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande si les 60 000 EUR annoncés pour la bibliothèque correspondent à la somme réelle. **Christian Fayt (EPI)** répond que c'est la somme pour l'étude.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR), Non (8 – Pacte & I.C.)**

## 8. SITUATION DES CAISSES AUX 3ÈME ET 4ÈME TRIMESTRES

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** déclare que les conseillers ont reçu les chiffres.

## 9. COMPTES 2019 DE LA RÉGIE FONCIÈRE COMMUNALE

**Pascal Henry (MR)** annonce que le bénéfice de l'exercice est de 78 314,20 EUR. Il rappelle également qu'il y a eu 36 600 EUR de subsides.

**VOTE : Oui (12 – EPI, MR & Pacte), Abstention (5 – I.C.)**

## 10. COMPTES ANNUELS DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-PIERRE

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** présente les comptes – 33 443,23 EUR de recettes totales et 25 450,36 EUR de dépenses totales, soit un résultat aux comptes de 7 992,87 EUR. Elle souhaite toutefois pointer les remarques sur le respect des procédures des marchés publics et sur la vigilance par rapport aux déclarations de créance des bénévoles dans l'avis de la Directrice Financière.

**Daniel Vankerkove (I.C.)** est Président de la Fabrique d'Église Saint-Pierre. Il souhaite apporter des précisions. En ce qui concerne la somme de 1087 EUR investis dans un bon de caisse, elle doit être déclarée au compte malgré qu'il ne s'agit pas d'argent communal. Il s'agit en fait d'un don. Pour le paiement de la somme de 746,26 EUR, il concerne le paiement du nettoyage de l'église de Virginal. Il n'y a pas eu de paiement pour le nettoyage de la chapelle de Fauquez en 2019. La commission des Marguilliers ne s'est pas réunie en 2019, il n'y a donc pas eu de dépense au départ de cette commission. Il estime que c'est un bon compte, qui est en boni de 7992,87 EUR sur les 26 675 EUR budgétisés. Concernant les marchés publics, il s'agit d'un marché public qui avait été sélectionné selon la procédure pour Virginal, mais qui a été étendu ensuite à la Chapelle de Fauquez. Il dit regretter cette note et le fait que des précisions n'ont pas été demandées avant. Il remercie les bénévoles des fabriques d'Église qui permettent le maintien d'un culte dans la commune.

**Christian Fayt (EPI)** répond que la directrice financière fait juste son travail en attirant l'attention.

**Claude Debrulle (Pacte)** demande si ce point ne peut pas attendre une réponse écrite de la part de la Fabrique d'Église.

**VOTE : Oui (15 – EPI, MR, I.C. sans Daniel Vankerkove, qui ne peut pas voter étant donné sa position de Président, & Pacte sans Claude Debrulle) – Abstention (1 – Claude Debrulle (Pacte)).**

## 11. SUBVENTIONS 2019 DU PCS

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique qu'il s'agit du dossier justificatif à renvoyer au SPW. Le PCS compte 32 000 EUR de dépenses, 5000 EUR de recettes et 18 013 EUR de subventions.

**Vote : Oui (Unanimité - 17).**

## 12. INBW – CONVENTION « PLATEFORME PLAN ET ACTIONS CLIMAT »

**Fabienne Mollaert (EPI)** explique que le Collège communal a délibéré en faveur de cette plateforme plan et actions climat.

**Pol Perniaux (Pacte)** souhaite que cet outil numérique soit utilisé au plus vite et au mieux. La pandémie, liée au changement climatique, montre que le climat doit être une urgence politique. **Fabienne Mollaert (EPI)** explique que des sessions de formation auront lieu en juin et que l'application devrait être utilisée dès septembre.

**Chantal Vanvarebergh (I.C.)** demande si cela s'adresse aussi aux particuliers. **Fabienne Mollaert (EPI)** confirme que certaines parties de l'application seront accessibles aux citoyens mais qu'il y a aussi des outils destinés à l'Administration.

**Vote : Oui (Unanimité - 17).**

## 13. INBW – CONVENTION « WALLONIE EN POCHE »

**Pascal Henry (MR)** explique que le Collège communal a également délibéré en faveur de cette application « Ittre en poche » pour une commune connectée. Cette application est proposée par la Province et l'InBW. Elle est gratuite et accessible via Wallonie en poche. Elle reprendra les horaires de transports en commun, des administrations, les collectes, etc. Elle permettra également de partager de l'actualité communale en temps réel. Une intégration de l'application climat sera possible. A termes, cela pourrait aussi permettre des guichets en ligne.

**Claude Debrulle (Pacte)** trouve ces explications intéressantes et regrette de ne pas voir cela et l'intérêt que ça représente pour la commune repris dans un Considérant de la délibération.

**Pascal Henry (MR)** explique que la communication autour de l'application n'a pas pu se faire comme prévu, malgré les kits reçus. Cela va toutefois pouvoir commencer et le citoyen va recevoir des explications. Mais il peut déjà s'inscrire sur Wallonie en Poche et aller sur la partie Ittre.

**Vote : Oui (Unanimité - 17).**

## 14. ORES – RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC – PHASE 1

**Christian Fayt (EPI)** rappelle qu'il s'agit du passage en LED de l'éclairage public. La phase 1 concerne 184 points lumineux, 178 étaient prévus. Cette première phase est évaluée à 82 286,76 EUR, pour une économie annuelle de 14 036 EUR.

**VOTE : Oui (17 – Unanimité).**

## 15. SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE COVID-19 – RÈGLEMENT COMMUNAL

**Christian Fayt (EPI)** explique que cela a permis de poursuivre certains problèmes au niveau zonal. **Claude Debrulle (Pacte)** note qu'il y a eu 88 PV dressés à Ittre pendant la pandémie. **Christian Fayt (EPI)** confirme, mais tous n'étaient pas repris dans les SAC, les sanctions étaient fédérales au début de la pandémie. Il précise aussi que la Province et le Gouverneur ont demandé aux communes du Brabant wallon d'adopter les mêmes SAC, pour simplifier le travail des policiers.





Entrée camping du Huleu

**VOTE : Oui (16 – EPI, MR, I.C. & Pacte sans Claude Debrulle) – Abstention (1 – Claude Debrulle (Pacte)).**

### 16. SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES II DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE COVID-19 – RÈGLEMENT COMMUNAL

**Christian Fayt (EPI)** explique que ce second règlement portait lui principalement sur l'obligation du port du masque dans les transports en commun.

**Claude Debrulle (Pacte)** explique qu'il s'abstiendra également pour celui-ci. Les arrêtés sont, pour lui, mal faits. Le gouvernement aurait pu demander un avis au Conseil d'Etat et ne l'a pas fait. Le fondement de cet arrêté est contestable – il prône la sanction sans vraiment évoquer la question de la santé. Du point de vue pénal, le principe de légalité n'est pas clairement indiqué non plus. De plus, il estime qu'il y a une disproportion dans les sanctions.

**Christian Fayt (EPI)** précise lui que les policiers sur le terrain ne savent pas trop ce qu'ils doivent faire et suivre non plus, les instructions évoluent et manquent de clarté. C'est aussi dur pour eux.

**VOTE : Oui (15 – EPI, MR, I.C. & Pol Perniaux (Pacte)) – Abstention (2 – Claude Debrulle et Luc Schoukens (Pacte)).**

### 17. INTERDICTION D'ABATTAGE D'ARBRES DURANT LA PÉRIODE DE NIDIFICATION

**Jacques Wautier (EPI)** explique que cela permet d'empêcher l'abattage du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet. **Chantal Vanvarebergh (I.C.)** demande si cela s'applique aussi aux arbres malades. **Jacques Wautier (EPI)** répond que non.

**Vote : Oui (Unanimité - 17).**

### 18. RÉVISION PARTIELLE DU PLAN DE SECTEUR DE NIVELLES – CAMPING DE HULEU

**Pascal Henry (MR)** explique qu'il s'agit d'une proposition de révision partielle du plan de secteur. La zone est actuellement « zone de loisirs » et la volonté est de la passer en « zone d'habitat à caractère rural ».

**Ferdinand Jolly (I.C.)** considère cet espace comme un poumon au cœur du hameau du Huleu. Le conseiller demande au Collège sa vision globale de l'aménagement du site. **Pascal Henry (MR)** explique que la volonté est d'y proposer un logement attractif pour la population, mais que ce projet ne peut pas avancer tant que le plan de secteur n'est pas modifié. Le projet a évolué depuis ce qui avait été proposé en 2010. Cette fois, l'intention est de veiller à ne pas avoir une trop haute densité pour garder ce poumon vert.

**Pascale Carton (I.C.)** demande si le logement doit notamment être attractif pour les jeunes qui souhaitent s'installer dans la commune. **Pascal Henry (MR)** confirme que c'est la volonté de la majorité, de pouvoir proposer de l'habitat accessible aux jeunes. Ce lieu est une occasion où ce genre de projet est possible.

**Claude Debrulle (Pacte)** a consulté le PST, et celui-ci reprend, dans un premier temps, uniquement une étude de faisabilité par la Province. De plus, dans son souvenir, l'ancienne carrière avait été comblée, mais il avait été conseillé de ne pas y faire d'habitat avec cave. Quid de la stabilité ? Enfin, il estime que quand on avance dans un projet comme celui-là, avoir une vision globale est intéressant. Ce lieu est un lieu de tourisme avec un joli cadre. Pour lui, cette vision touristique ne doit pas être éloignée trop rapidement.

**Luc Schoukens (Pacte)** aimerait aussi avoir une vision plus claire de ce vers quoi le projet se dirige. Dans le passé, un projet d'écoconstruction avait été évoqué également. Le conseiller a noté que le Collège avait été interrogé par deux ou trois firmes de construction quant à l'habitat léger. Peut-être est-ce une piste à creuser ? En plus de l'habitat léger, il faut envisager également d'autres services et des équipements socioculturels, etc. Le conseiller se dit toutefois d'accord pour avancer dans la révision du plan de secteur, à condition que cela n'enferme pas le projet. **Pascal Henry (MR)** déclare qu'elle ne le fait pas, au contraire selon lui. Cette modification permettra une vision plus large du projet réalisable dessus. Certes, c'est un endroit joli mais si la volonté est de le rendre adapté au tourisme, il faut y mettre des moyens.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** trouve que ce n'est pas une bonne façon de faire. Décider ce changement sans même avoir une note d'intention de la part du Collège sur le projet qui y sera envisagé, c'est comme acheter un chat dans un sac. **Pascal Henry (MR)** assure que les conseillers « n'achètent rien ici », mais tant que cette modification n'est pas faite, aucun projet ne peut être envisagé. **Claude Debrulle (Pacte)** appuie cette impression de flou autour du projet. **Jacques Wautier (EPI)** rappelle que ce projet fait partie des projets sélectionnés par la CLDR. Les citoyens ont donné leur avis. **Claude Debrulle (Pacte)** estime qu'il faut demander aux riverains s'ils considèrent qu'ils ont donné leur avis.

**Pascal Henry (MR)** regrette de voir que les conseillers réagissent comme cela. Il y a quelques conseils à peine, on lui demandait ce qui était fait pour créer des logements accessibles sur la commune. Et maintenant qu'il y a une possibilité, on lui répond que le cadre est joli comme cela.

**VOTE : Oui (9 – EPI & MR), Abstention (2 – Pacte sauf Claude Debrulle), Non (5 – I.C. & Claude Debrulle (Pacte))**

### 19. AG ORES ASSETS

**Christian Fayt (EPI)** présente l'ordre du jour : rapport annuel, comptes annuels, etc.

**Vote : Oui (Unanimité - 17).**

### 20. PLAN ENERGIE – CLIMAT – QUELLE COORDINATION ? QUELS OBJECTIFS POUR 2020 ? – POINT AJOUTÉ PAR LUC SCHOUKENS (PACTE)

**Luc Schoukens (Pacte)** explique que l'idée de ce point est d'évaluer l'état d'avancement et voir d'où la commune vient en termes de mesures énergétiques et climatiques, mais aussi de proposer l'organisation d'une table ronde impliquant les différents acteurs citoyens et institutionnels de la commune sous la conduite de l'Echevinat de l'Energie.

Il y a six ans qu'un groupe a été mis en place : Energ'lttre. Ce groupe a notamment pu aider à l'élaboration d'un dossier pour proposer un Plan Energie Climat (PAEDC) qui a été voté par le conseil communal de mars 2017. Ce plan prévoit la limitation des émissions de CO2 de 40 % d'ici à 2030, soit une économie de 18 000 tonnes d'émissions de CO2, en agissant sur les habitations, l'extension des habitats, le secteur tertiaire, la biométhanisation agricole, l'utilisation du bois comme énergie ou encore l'éolien. Ce plan reprenait une série de pistes évoquées à l'époque, comme la promotion de l'isolation des bâtiments privés et communaux, la promotion des alternatives au chauffage au mazout, etc.

En 2020, le Plan Stratégique transversal propose tout une série de pistes lui aussi : mettre en œuvre différentes actions du PAEDC (habitat ancien, hydroélectricité, promouvoir le photovoltaïque, etc.), travaux d'isolation et d'économie d'énergie (plan Renowatt), campagne de sensibilisation du personnel communal en vue de la réduction de la consommation d'énergie, campagne de sensibilisation envers la population (primes énergies), intégrer les critères écologiques et énergétiques dans les cahiers des charges des marchés publics, etc.

Le conseiller relève également qu'il y a toute une série d'acteurs qui réfléchissent à la question du Climat et de l'Energie à l'ttre : l'Echevinat de l'Energie, de l'environnement et de la transition, le PAEDC et



son comité de pilotage, la coopérative Energ'lttre, le conseil consultatif Energie et Environnement, le service d'étude et de subventionnement Renowatt, lttre en transition, le PCDR.

Le conseiller demande donc qu'on fasse le point concernant les états d'avancement des fiches du PST et du PAEDC. Il propose également que l'ensemble de ces acteurs puissent se retrouver dans un rendez-vous commun organisé par l'Echevinat de l'Energie afin d'échanger au sujet de l'état d'avancement de chaque secteur et de préciser les objectifs et plans d'action poursuivis par chacun.

**Fabienne Mollaert (EPI)** explique que le PAEDC s'est déjà réuni 9 fois depuis le début de la législature. Avec le nouveau groupe, onze pistes de réflexion ont été mises en œuvre et quatre ont été choisies comme prioritaires : un audit énergétique, la campagne d'isolation des maisons, l'efficacité énergétique des entreprises, des commerces et des services et la gestion quotidienne et mobilité. Le PAEDC a aussi été interrogé pour donner un avis sur la Maison rurale de Haut-Ittre. Enfin, ils ont également aidé à la rédaction du rapport pour la Convention des Maires.

Concernant Renowatt, des mesures ont été prises pour évaluer la qualité de l'air dans les écoles communales de Virginal. Le dossier suit son cours. L'administration leur a également envoyé les relevés des bâtiments communaux.

La sensibilisation a également été entamée, notamment via quelqu'un qui est passé dans tous les services et les écoles. Il est envisagé d'installer un système pour gérer à distance les occupations des bâtiments afin de mieux gérer la consommation d'énergie, etc.

Le conseil consultatif Environnement n'a pas encore pu être très actif puisqu'il a été assemblé assez tard.

Enfin, un récapitulatif des primes octroyées par la commune a été créé sur le site internet communal.

**Luc Schoukens (Pacte)** précise qu'il est bien conscient qu'une série de choses sont déjà mises en place. Il pointe cependant qu'une série de gens différents s'intéressent aux mêmes problématiques. Comment les faire réfléchir ensemble ? Il ajoute que la question des moyens reste cruciale : il faut se donner les moyens d'agir. Il a appris qu'un conseil consultatif s'était réuni en visioconférence pendant la crise. Pourquoi ne pas l'avoir proposé aux autres ? **Lindsay Gorez (MR)** explique, pour ce dernier point, que cette réunion a été mise en place pour répondre à l'urgence de la crise mais les participants étaient un peu réticents pour l'utilisation de la vidéo-conférence.

**Christian Fayt (EPI)** revient quant à lui sur les fiches du PST citées pour lesquelles il est demandé un état d'avancement. Il rappelle que le PST a été approuvé en septembre. Il estime qu'il ne peut pas revenir à chaque conseil sur celui-ci. Une évaluation est prévue annuellement.

**Claude Debrulle (Pacte)** en profite pour interroger le Collège sur le placement des panneaux solaires au Centre sportif. **Lindsay Gorez (MR)** assure que c'est en cours. Des précisions quant aux marchés publics ont été envoyées en début de confinement, mais ce n'était pas le dossier le plus urgent alors. Elle assure le suivi et garantit que la volonté reste la même.

**Luc Schoukens (Pacte)** ré-insiste sur l'urgence du climat et de la question écologique. Il demande une réponse quant à sa proposition de table-ronde pour mieux répartir les rôles et avancer plus efficacement. **Fabienne Mollaert (EPI)** estime que les gens qui font partie de tous ces groupes sont connectés, parce qu'ils participent bien souvent à plusieurs d'entre eux. Pour elle, il n'est pas nécessaire de rajouter une table-ronde à cela. **Luc Schoukens (Pacte)** ne parle pas ici de réunions régulières mais d'un rendez-vous afin de faire le point ensemble. **Fabienne Mollaert (EPI)** trouve qu'il s'agit d'une réunion superflue. **Luc Schoukens (Pacte)** conclut la discussion en disant qu'ils ne seront pas d'accord sur ce point.

## 21. ETATS DES LIEUX POST-COVID ET PROPOSITIONS – POINT SUPPLÉMENTAIRE PROPOSÉ PAR POL PERNIAUX (PACTE)

**Pol Perniaux (Pacte)** commence en annonçant que la demande de ce point supplémentaire précéderait l'information que le Collège ferait un point d'information pendant ce Conseil. L'état des lieux a donc été fait.

Selon lui, cette crise est le résultat du mode de vie actuel : pollution, surpopulation, mondialisation, immunité affaiblie et biodiversité agressée. Pendant deux mois, ce mode de vie a radicalement changé par la force des choses, au niveau mondial et local. Les ittrois ont pu voir beaucoup moins de voitures mais plus de piétons et de cyclistes. La volonté de continuer à se déplacer ou à faire ses courses autrement persiste après le déconfinement, mais la sécurité n'y est plus. La circulation a repris, les trottoirs et pistes cyclables ou balises cyclistes au sol ne suffisent pas. Pacte demande donc comment profiter de la situation pour changer sa façon de se déplacer et de consommer ? Selon eux, les fiches du PST y répondent en partie : plusieurs fiches concernant la mobilité : pistes cyclables, cadastre des sentiers, achat de vélos électriques. Les projets existent. Concernant les commerces, une fiche reprend la mise en place d'un marché hebdomadaire. Pacte souhaiterait savoir où on en est sur ces projets et recevoir une réponse aux critiques formulées lors de la présentation de ces projets, à savoir qu'ils sont intéressants mais flous.

Il soumet ensuite les trois propositions pour lesquelles il aimerait un vote :

- Prioriser la sécurité de la mobilité douce à travers la réalisation des projets prévus dans vos fiches PST. Mettre en urgence en œuvre ce qui peut l'être, c'est-à-dire ce qui ne dépend pas de subsides ou d'autorisation de la région.

- Les commerces locaux : rétablir les chèques pouvoir d'achats. Trouver la bonne formule de chèques pour toucher directement les gens dans le besoin et les entreprises dans le rouge. Quelle formule ? Cela mérite une réflexion rapide pour une mise en route urgente.

- La culture : octroyer au CLI l'aide provinciale aux communes pour le culturel, avec comme mission pour le CLI de réunir l'ensemble des acteurs culturels locaux pour étudier en concertation la façon de les aider.

Pour cela, il faut des moyens financiers et donc, faire des choix politiques.

**Christian Fayt (EPI)** commence par préciser qu'il ne pourra pas y avoir de vote sur ces propositions

puisqu'il n'y a pas de délibération jointe. Mais le Collège prend acte. Il donne toutefois quelques précisions quant aux différents points soulevés.

Pour la mobilité douce, la piste cyclable entre le Croiseau et Basse-Hollande est en cours de travaux. Le sentier 36 a été évoqué, tout comme celui des Longs Prés. Le service travaux est aussi chargé du placement de chevrons et vélos au sol.

La Province a lancé une analyse pour voir quels commerces ont le plus souffert lors de la pandémie, afin de mieux cibler qui aider.

Concernant le secteur culturel, un projet « Ittre, village du théâtre » est en cours. Il en est aux prémisses, et une demande a été faite à la Province pour bénéficier de subsides. Cela permettrait de promouvoir aussi les acteurs locaux.

**Jacques Wautier (EPI)** informe quant à lui sur l'avancement du projet de marché. La cellule y travaille afin qu'il soit possible de le lancer dès septembre, au Quartier du Tram de Virginal. Actuellement, il est décidé de le proposer le jeudi, de 14h à 19h. La réflexion est encore en cours pour le dynamiser au maximum. **Claude Debrulle (Pacte)** demande s'il sera uniquement accessible aux commerçants communaux ? **Jacques Wautier (EPI)** explique que les commerçants locaux seront prioritaires, mais il faut qu'il y ait assez d'échoppes pour que les gens y viennent. D'autres commerçants pourront donc s'ajouter.

**Lindsay Gorez (MR)** intervient quant à elle sur les mesures concernant les commerçants. L'administration a tenté de les maintenir informés pendant la pandémie. 10 000 EUR sont aussi prévus en MB pour aider à la relance des activités. Un projet de mise en place de plateforme e-commerce est également en réflexion. Pour les chèques pouvoir d'achat, elle estime qu'il est trop tôt pour ces décisions. La Province va elle aussi intervenir. Il faut toutefois étudier les possibilités et rester attentif. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande qu'il y ait une réflexion en Conseil Communal quant aux pistes possibles d'aides aux commerçants. Beaucoup de solutions originales ont déjà été lancées dans d'autres communes et une réflexion commune permettrait d'enrichir les pistes à évaluer.

**Pol Perniaux (Pacte)** remercie le Collège pour ses réponses. Il se dit déçu que le vote ne soit pas possible, d'autant plus que les conseillers semblent tous être relativement en accord sur la thématique. Cela aurait été un bon moment de montrer aux citoyens un Conseil uni et un message différent.

## 22. INFORMATIONS DU COLLÈGE

**Christian Fayt (EPI)** annonce que la commune a reçu l'approbation de la tutelle sur le budget de la Régie Foncière ainsi que la notification pour le PCS. Un document SOGÉPA est consultable à l'Administration, pour donner suite à une demande de Ferdinand Jolly à ce sujet. La délibération concernant les créances fiscales et non-fiscales a été approuvée. L'inventaire du patrimoine communal de l'IPFBW est consultable, ainsi que la composition de la Fabrique d'Eglise de Virginal.

**Claude Debrulle (Pacte)** demande où en sont les PV de police par rapport à l'ancien hôte des Peupliers à Haut-Ittre, où il y a des soupçons de marchands de sommeil, de mauvaises conditions d'accueil. **Pascal Henry (MR)** confirme que les choses sont en cours, mais les visites ont été un peu à l'arrêt pendant le confinement. Ce n'est pas perdu.





Bibliothèque d'Ittre - Parc Bauthier

### 23. QUESTIONS ORALES

#### Mobilité et parking

**Daniel Vankerkove (I.C.)** explique qu'à partir de 18h, il n'y a plus de trottoir disponible dans le Rue Bruyères de Virginal à cause du stationnement. Où en est le travail avec le bureau d'étude ? **Fabienne Mollaert (EPI)** annonce que le marquage est prêt sur plan et qu'une réunion est programmée début juin pour avancer sur l'ensemble du centre de Virginal.

#### Directeur école de Virginal

**Pascale Carton (I.C.)** demande où en est la procédure de recrutement d'un directeur à l'école communale de Virginal. **Christian Fayt (EPI)** explique que la procédure a été mise en pause avec le confinement. L'intérim a été reconduit.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** se demande si le Conseil Communal ne doit pas statuer sur cette décision. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Comm.)** explique qu'ici, un directeur faisant fonction a été

désigné, ce n'est pas une procédure de candidature. Le Collège peut prendre la décision seul.

#### Effondrement de voirie

**Ferdinand Jolly (I.C.)** demande où en est le dossier de l'effondrement de voirie à la Rue du Vieux Pavé d'Asquemont. Si les conditions météo deviennent plus humides, le conseiller craint que ça ne se dégrade. **Jacques Wautier (EPI)** annonce que des travaux ont été faits pour remonter un mur le long de la portion dégradée et stabiliser la route. Un PV a été dressé et la procédure est en cours. Cela devrait se régler à l'amiable.

#### Nouveau quartier à Clabecq

**Claude Debrulle (Pacte)** revient sur un article du 09 mars qui parlait d'un projet de nouveau quartier à Clabecq, pouvant causer une arrivée massive de nouveaux habitants. Le bourgmestre de Braine-le-Château a exprimé clairement la volonté qu'un contournement soit fait pour que ce trafic supplémentaire ne traverse pas Braine-le-Château. Quid de la traversée de Ittre ? **Christian Fayt (EPI)** ex-

plique que le Ministre de la Mobilité a une volonté de politique qui ne crée pas de nouvelles zones bétonnées. Une nouvelle route n'est donc a priori pas au programme.

#### Rue de la Libération

**Pol Perniaux (Pacte)** relaie la question d'un citoyen qui se demande si la rue de la Libération, à Virginal, va rester en sens unique. **Fabienne Mollaert (EPI)** explique que c'est un ordre de police provisoire mais qu'elle attend le résultat du bureau d'études pour, peut-être, maintenir cette décision.

**Luc Schoukens (Pacte)** demande de poser sa question à huis-clos.

Le conseil se poursuit à huis-clos.

Julie Duthy

UN CONSEIL COMMUNAL  
S'EST TENU LE 23 JUIN.  
COMPTE RENDU DANS LE PROCHAIN  
PETIT TRAM



**Pour vos publicités**  
**Le Petit Tram**  
**067/64 73 23**  
**www.ittreculture.be**  
**info@ittreculture.be**

**Ets. BONTET PHILIPPE** S P R L  
0475/571 399 - 067/64 83 01  
ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES  
WWW.BONTET.BE  
CHASSIS - PORTES - VOLETS - VERANDAS

**Electricité Marchal sprl** A votre service depuis 1980  
Mise en Conformité  
Travaux et dépannages en tous genres.  
Vidéoparphonie.  
Chauffage électrique.  
Domotique BTICINO et HAGER  
Surveillance par caméras.  
Contrôle d'accès en tous genres.  
Electrification de portail ou porte de garage.  
**067/64 61 13 - 0475/479 346**  
**info@marchalsprl.com**  
**www.marchalsprl.com**  
MEMBRE DE COMARTAGRIND  
ITTRE - HAUT-ITRE - VIRGINAL

**CARFITTING**  
067/21 92 89  
ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE  
VÉHICULES TOUTES MARQUES  
**Vincent Verstraeten**  
Rue les Hauts du Ry Ternel 32 - 1461 HAUT-ITTRE



# COMMENCEZ LE GOLF

dans l'un des plus beaux Clubs de Belgique, au sud de Bruxelles !

**FORMULE  
TOUT COMPRIS**



- 4 mois | 6h de Cours avec un Pro | FR/NL/EN
- Accès aux Facilités & au Parcours 9 trous
- Matériel | Carte Fédérale | Exams
- € 460 | 2ème personne -50% !



**INSCRIVEZ-VOUS !**  
info@tournette.com  
067-894 266  
www.tournette.com

GOLF CHÂTEAU DE LA TOURNETTE

## ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS



# PASCAL HENRY

Rue du bois de la Houssière, 68  
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE



L'assurance sans souci ! **067.64 93 09**



## SofaLight

by LW Eclairage SA



Votre nouveau magasin de luminaires & canapés dans votre région

**1000 m² de show-room**



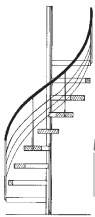
**www.sofalight.be**

**Chaussée de Mons, 771 1480 Tubize**

Sofalight c'est le meilleur de l'éclairage intérieur, extérieur, classique et contemporain, des dizaines de salons et canapés de toute taille, mesure dans des centaines de tissus et coloris différents  
Sofalight livre et place à domicile Réparation toute marque

## Gascard G.S.C. sa

### Constructions métalliques Ferremeries contemporaines



Ateliers et siège social  
Rue de Tubize 12  
1460 Ittre - VIRGINAL  
Tél. 067/64 79 00  
Fax. 067/64 73 03

## NATHALIE DUVEILLEZ - DOULA

- Accompagnements autour de la naissance dans le respect et la bienveillance de tous
- Massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

POSSIBILITÉ DE CHÈQUES-CADEAUX

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre  
**0477/65 74 10**

nathalie.duveillez@prowebbox.com  
www.nathalieduveillez.be



**Couleurs  
Désir**

Peinture & Décoration

### PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

Façade, corniche, chassis...

REVÊTEMENT DE SOL

Tapis, vinyle et parquet

TAPISSAGE

Papier et fibre de verre

PATINE À L'ANCIENNE

AMÉNAGEMENTS

Faux plafonds, cloisons, pose de Gyproc...

Jean-Marc de Sutter

0477 77 49 92

jmdesutter@hotmail.com

www.couleursdesir.be



## FUNÉRAILLES MICHAËL

Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal

**067 70 17 17**

www.funeraillsmichael.be



**FAITES LE BON CHOIX,  
CONSOMMEZ ITTROIS !**

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, DES ARTISANS,  
DES AGRICULTEURS ET DES INDUSTRIELS À VOTRE SERVICE!  
**WWW.COMARTAGRIND.BE**



## L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Tables d'hôtes les vendredis et samedis dès 19h  
et Brunch musical les dimanches de 10 à 14h

**CUISINE AUX LÉGUMES BIO**

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL  
067/780 670 - 0497/415 421 - 0494/652 753  
letabledhotes@letabledhotes.be  
**www.letabledhotes.be**



# Centre Funéraire

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre

Tél. 067/21 22 46

ANDRE  
MOREAU

&

Mélanie Mertens

Mel' Ange  
de Fleurs



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24  
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur [www.lesfunerailles.be](http://www.lesfunerailles.be)

*Nous sommes toujours à vos côtés avec ...*

*Tous nos produits variés, frais,  
récoltés et sélectionnés avec soin.*



**Votre épicerie villageoise de produits  
bio, locaux & en vrac à Ittre**

70 rue Planchette 1460 Ittre - tél : 067 84 00 45  
[www.bee-o-village.be](http://www.bee-o-village.be) - facebook : beevillage